

Le guide des transitions

Familles Rurales
acteur engagé des transitions



Sommaire

Editorial p. 6

**Transitions :
engager et structurer la démarche p. 7**

- Etape 1 - Engager la démarche p. 8
- Etape 2 - Sensibiliser aux enjeux des transitions p. 10
- Etape 3 - Identifier ses propres enjeux p. 11
- Etape 4 - Identifier les besoins du territoire et de ses habitants p. 14
- Etape 5 - Identifier les parties prenantes p. 16
- Etape 6 - Elaborer son plan d'action, mobiliser les parties prenantes p. 18
- Etape 7 - Evaluer et communiquer p. 20

**Familles Rurales,
acteur engagé des transitions p. 31**

- Alimentation durable : le défi de la qualité p. 32
- Energie : réduire nos consommations p. 38
- Numérique : limiter l'explosion des usages p. 42
- Mobilité durable : des déplacements moins énergivores p. 47
- Maintenir et restaurer la biodiversité p. 52
- Participation citoyenne : Impliquer les citoyens dans la transition p. 58
- Territoires et cadre de vie : aménager le territoire sans oublier les plus fragiles p. 62

Glossaire p. 68



Face aux défis environnementaux, sociaux, culturels, économiques et politiques, Familles Rurales, dans la continuité de ses valeurs et missions, porte

l'ambition d'un monde durable, respectueux de l'humain, socialement juste, économiquement viable et invite l'ensemble des acteurs du Mouvement à l'action pour le construire ensemble.

Guylaine Brohan,
Présidente de Familles Rurales

Editorial Transformer nos vies, réinventer nos territoires, Familles Rurales acteur engagé des transitions.

Il est essentiel que l'ensemble du Mouvement Familles Rurales renforce

son engagement dans une transition écologique et solidaire, équitable et durable. Il en va de la responsabilité de notre organisation, qui défend les intérêts des familles et des territoires ruraux, de permettre aux citoyens de devenir acteurs d'un changement qui aura des conséquences sur leur cadre et leur mode de vie. Chaque territoire doit agir en fonction de ses caractéristiques, de ses particularités, de ses atouts. Le temps est venu de passer d'une approche globale des défis écologiques à une approche locale. Par exemple, dans certaines régions où les routes sont escarpées, sinueuses, peu protégées, il n'est pas adapté de promouvoir des mobilités douces comme le vélo ou la marche à pied. Ailleurs, dans des paysages dégagés, il est relativement aisé d'aménager des pistes cyclables. Il est donc important de consulter les habitants, qui sont les mieux placés pour savoir ce qui fonctionne ou pas sur leur territoire et leur participation aux décisions sont les gages de la réussite des projets et d'une transition choisie et non pas subie.

Un guide pour agir Les défis sont immenses et il est parfois complexe de savoir par où commencer. En

proposant une méthodologie, nous voulons montrer ce qu'il est possible de réaliser au niveau de chaque association, car nous parions sur le fait que la somme de toutes les actions permettra de réussir les transitions. Le but n'est pas de transformer du jour au lendemain l'ensemble de nos façons de faire, mais d'enclencher, avec une démarche structurée, des actions qui à leur tour en entraîneront d'autres et amorceront ainsi tout un mouvement. Beaucoup d'individus, de familles, ont une réelle envie d'agir mais ne savent pas comment s'y prendre individuellement. Ils se sentent impuissants. En les consultant sur leurs besoins et leurs idées de solutions, en leur proposant de participer ou de rejoindre un projet, qu'il s'agisse de la création d'une épicerie solidaire, d'un nouveau service de mobilité durable ou encore de la gestion d'un jardin partagé écologique, nous leur donnons l'occasion d'être entendus, de s'impliquer et d'agir concrètement. Leur adhésion nous ouvre la possibilité de renforcer notre Mouvement et de mener à bien nos missions.

Le guide des transitions : mode d'emploi

Dans quel domaine agir ? Comment agir ? Avec qui agir ? Dans une première partie, vous trouverez une méthodologie qui vous permettra d'engager la démarche, identifier vos enjeux, ceux du territoire et de ses habitants, les actions prioritaires à mener, et vers quels partenaires vous tourner.

Dans une seconde partie, nous avons retenu sept entrées thématiques : l'alimentation, l'énergie, la sobriété numérique, les mobilités, la biodiversité, la participation citoyenne, les territoires et cadre de vie, pour lesquelles nous posons les principaux défis à relever et identifions des leviers à actionner.

Vous y trouverez également des fiches projets, exemples de réalisations concrètes déjà engagées par les associations de notre Mouvement, pour vous inspirer et passer à l'action.

Et maintenant, à vous de jouer ! Pour construire une société où toutes les voix sont entendues, où les inégalités sont réduites, tout en œuvrant pour la préservation de l'environnement et la construction d'un avenir durable pour tous.

Et maintenant, à vous de jouer !

Pour construire une société où toutes les voix sont entendues, où les inégalités sont réduites, tout en œuvrant pour la préservation de l'environnement et la construction d'un avenir durable pour tous.

Transitions

Engager et structurer la démarche



Vous souhaitez engager une démarche Transitions ou faire évoluer vos actions, mais comment agir ? Par où commencer ? Comment mobiliser les parties prenantes ? Ce guide vous apporte des réponses pour avancer pas à pas dans une démarche structurée.

Etape 1

Engager la démarche

Le Mouvement a acté comme prioritaire d'opérer la transition écologique, sociale et solidaire et de modifier durablement nos modes de vie et de consommation.

Le réseau Familles Rurales s'est ainsi engagé à :

- Inscrire dans les pratiques les principes du développement durable
- Soutenir et mettre en œuvre l'initiative locale durable et l'évolution des pratiques et des comportements
- Représenter et défendre les intérêts des habitants dans la transition écologique et la gestion de leur territoire.

Pourquoi ?

Face aux défis environnementaux, sociaux, culturels, économiques et politiques, Familles Rurales, dans la continuité de ses valeurs et missions, porte une ambition forte : construire un monde durable, respectueux de l'humain, socialement juste, économiquement viable. Pour y parvenir, le Mouvement invite à agir collectivement avec les principes suivants :

- Etre en phase avec notre mission : accompagner les familles, défendre leurs intérêts et créer les services dont elles ont besoin
- S'inscrire dans son temps et répondre aux préoccupations des familles et de la société
- Fédérer de nouveaux bénévoles et adhérents
- Créer des synergies avec les collectivités/Intercommunalités et les acteurs du territoire
- Faire reconnaître le Mouvement comme un acteur engagé des transitions.

Comment engager la démarche ?

La mise en œuvre d'une telle démarche nécessite un engagement important de la part de la gouvernance, de l'équipe de direction, des collaborateurs, des bénévoles, adhérents et du public accompagné.

La démarche peut être amorcée par le Président ou le Directeur de la fédération ou association, mais au final c'est bien la décision et l'adhésion du Conseil d'administration et des équipes salariées qui garantit sa réussite. Les choix stratégiques opérés doivent s'inscrire dans le projet associatif et se traduire par un plan d'action, des objectifs et des indicateurs pour évaluer l'impact des projets.

Enfin la démarche doit être envisagée comme un processus continu, pour éviter le risque de mener des actions éparpillées.

Outils

Orientations du Mouvement 2020-2024

Guide TEDDA : <https://www.pourlasolidarite.eu/fr/news/engager-la-transition-ecologique-des-associations-avec-le-guide-tedda>

Etape 2

Sensibiliser aux enjeux des transitions

La prise de conscience des enjeux de la transition écologique, sociale et solidaire est un préalable à toute démarche. Elle concerne tant les bénévoles et salariés des associations et fédérations que les familles adhérentes.

Pourquoi ?

La protection de l'environnement et le dérèglement climatique sont la préoccupation principale pour 56% des Français*. Témoins de ses effets au quotidien et des conséquences qu'il engendre sur leur santé, leur budget, leur sécurité et plus généralement leur avenir et celui de leurs enfants, les Français semblent vouloir s'engager dans des changements de modèle mais aussi de pratiques. Pour autant, ils souffrent d'un sentiment d'impuissance face au défi que cela représente.

Comment sensibiliser aux enjeux ?

- Des ateliers de sensibilisation, à partir entre autres de la Fresque du Climat.
- Des temps d'échanges avec les habitants via les associations ou les partenaires.

Outils

Fresque du climat : <https://fresqueduclimat.org>

ADEME : https://agirpoumlatransition.ademe.fr/particuliers/le-changement-climatique#summaryAnchor_3

* L'état d'esprit des Français, IFOP, Mai 2023

Etape 3

Identifier ses propres enjeux

L'identification des enjeux principaux au regard des objectifs globaux et finalités du développement durable est un prérequis qui doit guider chaque démarche. C'est une étape indispensable avant d'élaborer un plan d'action et engager la transformation des activités et services existants ou la mise en place des nouveaux projets.

Pourquoi ?

Si les bénévoles et les salariés du réseau sont soucieux de leur impact écologique et de celui de leurs adhérents, ils ont besoin d'identifier les ressorts possibles pour engager des changements.

- Pour mieux appréhender les différentes finalités du développement durable, situer les actions dans le contexte du territoire, percevoir là où l'association est déjà engagée et enfin lui donner les éléments pour choisir ses domaines et objectifs prioritaires.

Comment identifier ses enjeux ?

- Réaliser un diagnostic en faisant un état des lieux des pratiques et des actions et en qualifier leur impact. L'association ou fédération peut également réaliser des diagnostics thématiques sur sa propre structure et fonctionnement (bilan carbone, audit énergétique...)
- S'appuyer sur des référentiels existants partagés par les autres acteurs publics ou privés
- L'analyse consiste dans un premier temps à identifier tous les types d'activités menées, à en déterminer les différents aspects, et pour chacun d'entre eux, définir les impacts, positifs ou négatifs.

Les Objectifs du Développement Durable (ODD) : un référentiel commun

Le référentiel adopté par Familles Rurales est celui des ODD. Ces derniers couvrent un large éventail de thèmes liés au développement durable (éducation, santé, participation, changement climatique, consommation et production durables, dégradation de l'environnement...), et sont pertinents pour qualifier l'impact des activités et services. Les ODD :

- Constituent un cadre global et un langage commun partagé par l'ensemble des acteurs (pouvoirs publics, collectivités...)
- Ont vocation à rediriger l'ensemble des investissements publics et privés
- Reflètent les attentes des parties prenantes ainsi que les orientations politiques en cours et à venir à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Ils peuvent ainsi servir au moment de conduire, de communiquer et de rendre compte de nos stratégies, objectifs et activités.

Outils

Guide des Objectifs Développement Durable (ODD)

<http://www2.famillesrurales.org/Federation/ODD-983-1596.html>

France Agenda 2030, <https://www.agenda-2030.fr>

Associatheque.fr, Boîte à outils, Développement Durable, www.associatheque.fr

Exemple

Engager et mettre en place la démarche transition, retour d'expérience de la fédération départementale Familles Rurales d'Indre et Loire p. 21.

Les ODD, c'est quoi ?

Pour faire suite aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les 193 États membres des Nations Unies, dont la France, ont adopté le programme « Transformer notre monde » avec une feuille de route commune à tous baptisée **Agenda 2030**.

L'**Agenda 2030** a vu le jour au terme d'un processus participatif inédit par son ampleur au niveau multilatéral, c'est-à-dire incluant l'ensemble des « parties prenantes » ou « groupes majeurs », dont les collectivités territoriales, le secteur privé, la société civile, etc. ainsi qu'international (tous les pays).

C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

L'**Agenda 2030** prend en compte la transversalité des actions. C'est là un de ses aspects essentiels. Il met en évidence à quel point les différentes dimensions du Développement durable sont en lien les unes avec les autres.

Il s'applique à tous les pays car tous sont « en voie de développement durable ».

Le succès de l'**Agenda 2030** n'est pas uniquement l'affaire ou la responsabilité des gouvernements : de même que les acteurs dits « de la société civile » ont participé aux négociations des ODD dans un processus participatif inédit au plan multilatéral, de même ils ont aussi leur rôle à jouer ; il en va de même bien sûr du secteur privé et financier mais aussi des syndicats, des ONG, des autorités ou gouvernements locaux, etc.

Enfin, tous les pays, du Nord comme du Sud, doivent veiller à intégrer les ODD dans leurs politiques et stratégies nationales et seront invités à rendre compte annuellement de leurs progrès devant les Nations unies, lors du Forum politique de haut niveau (FPHN).

Les 17 ODD, un référentiel partagé pour piloter vos actions et valoriser leur impact

Pour parvenir à cet horizon commun, une feuille de route a été établie par chaque pays, autour de 17 objectifs en matière de développement durable (les Objectifs de Développement Durable – ODD) décomposés en 169 sous-objectifs plus ciblés. Elle est à atteindre collectivement et par tous les acteurs (politiques, institutions, entreprises, associations).

Les 17 ODD proposent la vision d'un développement durable idéal, universel et concret, supposant autant la justice sociale que la croissance économique, la paix, la solidarité et la préservation des écosystèmes.

Etape 4

Identifier les besoins du territoire et de ses habitants

La transition écologique, sociale et solidaire est avant tout opérée au niveau territorial. L'identification des besoins du territoire et de ses habitants est préalable à toute action et indispensable à la réussite de celle-ci.

Pourquoi ?

L'identification des besoins du territoire conditionne l'acceptabilité et la participation de nos adhérents au projet, l'engagement de bénévoles et futurs bénévoles ainsi que les partenariats et synergies avec les autres acteurs du territoire. Enfin elle permet la convergence des actions et la recherche des financements.

Comment identifier les besoins du territoire et de ses habitants ?

Prendre connaissance, à défaut d'avoir participé à leur élaboration*, des diagnostics et des dispositifs de stratégie et planification dans lesquels chaque niveau de collectivité (Conseil régional, départemental, communauté de communes et communes) est engagé, quelles sont ses orientations, ses priorités.

Engager le dialogue avec les adhérents sur les sujets qui les concernent. Mener la concertation, produire et partager les résultats de ces dernières.

Les plans d'actions territoriaux ont pour objectif de fédérer tous les acteurs de la transition écologique et sociale au sein d'une même stratégie et action afin de créer la synergie nécessaire à la réalisation du monde de demain.

* L'élaboration des plans d'action territoriaux se fait de manière concertée avec les acteurs du territoire. Familles Rurales peut donc y participer pour comprendre la politique locale et s'y inscrire, pour faciliter le financement des actions.

Ils ont pour vocation d'encourager le maximum d'acteurs possible, dans toute leur diversité (citoyens, entreprises, collectivités territoriales, agences publiques, établissements financiers, etc.) à prendre des engagements communs et à avancer collectivement pour les réaliser. Considérant que le dialogue et le travail en commun permettront de passer de l'ambition à l'action !

Outils

Les informations sont le plus souvent disponibles sur les sites des collectivités.

Les dispositifs de politiques publiques territoriales, <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/crte>

Institut des Territoires coopératifs, Livret *Faire de la coopération une source de développement*, <https://instercoop.fr/portfolio-item/livret-faire-de-la-cooperation-une-source-de-developpement/>

Etape 5

Identifier les parties prenantes

La notion de parties prenantes est au cœur de la responsabilité sociale des organisations. Personnes physiques ou morales, les parties prenantes sont nombreuses à graviter autour de chaque organisation. Elles sont définies comme un groupe de personnes ayant un intérêt dans les décisions d'une organisation. Parce que les parties prenantes peuvent être impactées positivement ou négativement par l'activité de l'association, elles ont des droits sur l'organisation et l'organisation a une responsabilité envers elles.

Pourquoi ?

Travailler en synergie, co-construire et coopérer... ce sont les valeurs de Familles Rurales. Le Mouvement agit chaque jour pour donner à chacun et chacune sa place dans la société.

Comment identifier les parties prenantes ?

Plusieurs approches peuvent être mobilisées pour réaliser ce diagnostic et faciliter le passage à l'action :

- Cartographier l'ensemble des parties prenantes (écosystème partenarial)
- Identifier les intérêts de chaque groupe qui seront parfois contradictoires dans un contexte donné, ce qui nécessitera un arbitrage (analyse PESTEL) et analyser les opportunités et défis que les parties prenantes représentent pour le projet.

Notons toutefois que toutes les parties prenantes n'ont pas la même influence ni les mêmes attentes vis-à-vis de l'organisation. Dans une telle démarche, l'objectif serait alors de satisfaire un maximum d'acteurs tout en répondant à ses missions sociales.

Outils

Associatheque.fr, Boîte à outils, Développement Durable, <https://www.associatheque.fr/fr/creer-association/parties-prenantes-developpement-durable.html>

Cartographie des parties prenantes

Cet outil présente une liste non exhaustive des différentes catégories et sous-catégories d'acteurs gravitant autour des associations (usagers, financeurs publics et privés, médias, fournisseurs...). Il s'agit à ce stade de nommer précisément ces acteurs pour chaque sous-catégorie (exemple : nommer les différentes entreprises qui peuvent accompagner la transition écologique sur le territoire).



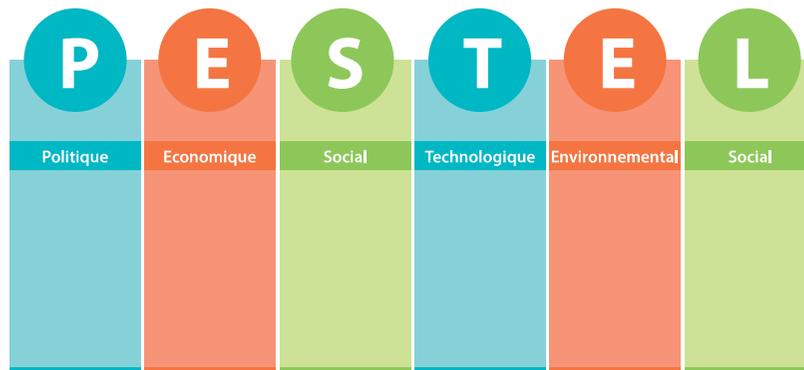
Outils

PESTEL

Cet outil stratégique permet d'appréhender le cadre politique, économique, social, technologique, environnemental et légal de l'organisation. Il s'agit de réfléchir au contexte dans lequel la démarche de transition va s'opérer, afin d'identifier d'éventuels freins et leviers.

Citons par exemple :

- Au niveau politique, il peut s'agir d'une période d'élections locales, ou d'une campagne nationale de soutien qui pourrait influencer les orientations du projet.
- Pour la dimension sociale, il peut s'agir par exemple d'une forte présence de mouvements sociaux contestataires (grèves, Gilets Jaunes, manifestations...), ou d'un niveau important d'inégalités socio-économiques au niveau du territoire.
- Pour l'aspect environnemental, il peut s'agir de risques écologiques fréquents sur le territoire (inondations, sécheresse...), qui justifieraient la mise en œuvre d'actions spécifiques, par exemple de sensibilisation.



A noter : bien que ces éléments ne soient pas suffisants pour guider la stratégie en matière de transition écologique, ils permettent tout de même de dresser un aperçu du contexte territorial dans lequel évolue le projet.

Etape 6 - Elaborer son plan d'action, mobiliser les parties prenantes

Le plan d'action est rattaché à la stratégie de l'organisation. Il découle de la réflexion collective et guide le pilotage des actions. Il est préalable à la mobilisation des parties prenantes, de leur adhésion et implication aux projets ainsi qu'à la recherche de financements.

Pourquoi ?

Une fois le diagnostic établi, l'organisation dispose de données qui lui apportent une lecture claire pour opérer des choix. La réussite de la démarche résulte dans la capacité de l'organisation à prioriser les enjeux de son engagement et à mobiliser ses parties prenantes.

Comment élaborer son plan d'action Transitions ?

- En se basant sur les diagnostics qui précèdent, identifier les défis prioritaires et les axes à investir.
- Intégrer dans son organisation la prise en compte de ses impacts.
- S'appuyer sur des objectifs qualitatifs et chiffrés et des échéances à court, moyen et long terme.
- Partager les objectifs avec les équipes salariées, bénévoles et les parties prenantes.
- Etablir des partenariats et des synergies avec les acteurs publics et privés.
- Définir les indicateurs de suivi et les moyens financiers.

Outils

Comité 21, Guide méthodologique pour un dialogue constructif avec les parties prenantes, www.comite21.org

ADEME, Élaborer et mettre en œuvre une stratégie ou un plan d'action d'adaptation dans un territoire, <https://librairie.ademe.fr>

Plan France Relance, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, <https://www.ecologie.gouv.fr/france-relance-transition-ecologique>

ADEME, Aides financières, <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres>

Etape 7

Evaluer et communiquer

S'engager dans les transitions est une démarche transversale et d'amélioration continue.

Elle présuppose par conséquent d'évaluer des résultats au fur et à mesure, d'en rendre compte aux parties prenantes et de souligner les progrès et les axes d'amélioration à poursuivre.

Pourquoi ?

- Pour vérifier la pertinence du projet mené
- Pour distinguer ce qui marche de ce qui est à améliorer
- Pour assurer l'adéquation de l'action avec la stratégie et les objectifs de l'organisation
- Pour garantir la mobilisation et la synergie des équipes et des partenaires
- Pour étayer et nourrir votre positionnement Familles Rurales en tant qu'acteur engagé des transitions dans le territoire.

Comment ?

- Définir un dispositif d'évaluation
- Mettre en place des indicateurs de suivi permettant de montrer l'évolution des engagements pris envers les partenaires, les parties prenantes du projet (bénévoles, salariés, adhérents...)
- Réaliser l'évaluation avec l'ensemble des acteurs investis dans le projet.
- Communiquer avec ses parties prenantes et les équipes
- Valoriser les résultats des efforts communs et du travail des équipes
- Définir les axes d'amélioration et/ou réorienter le projet.

Outils

AVISE, Comment évaluer son impact ? <https://www.avise.org/ressources/evaluer-son-impact-social>

Associatheque.fr, Boîte à outils, Développement Durable, www.associatheque.fr

Plateforme ODD Familles Rurales

Engager et mettre en place la démarche transition

L'expérience de l'Indre et Loire

Une fédération engagée

Depuis 2012, la fédération Indre et Loire est engagée dans des projets de développement durable à l'attention des habitants des territoires ruraux du département. Elle y dédie un poste de conseillère technique à temps plein, en charge de réaliser des projets qui permettent aux associations, aux habitants, aux élus de s'engager dans une démarche de développement durable.

Des objectifs définis

1. Permettre une prise de conscience des habitants des enjeux de la transition écologique
2. Identifier les enjeux locaux de la transition écologique
3. S'inscrire dans un réseau de partenaires locaux œuvrant dans le champ de l'écologie
4. Favoriser la transition écologique des habitants, par une consommation plus responsable
5. Favoriser la transition écologique des associations Familles Rurales.

Permettre une prise de conscience des enjeux de la transition écologique au sein des territoires ruraux

Les habitants, les familles

La situation climatique est la préoccupation principale pour 56% des Français. Témoins de ses effets au quotidien et des conséquences qu'elle engendre sur leur santé, leur budget, leur sécurité, les Français semblent vouloir s'engager dans des changements de pratiques, tout en conservant un sentiment d'impuissance face au défi que cela représente. Afin de répondre à cette situation, la fédération propose :

- Des ateliers de sensibilisation, à partir entre autres de l'outil de la fresque du Climat
- Des temps d'échanges avec les habitants via les associations ou les partenaires.

Les associations

Si les bénévoles et les salariés du réseau sont attentifs à leur impact écologique et celui de leurs adhérents, ils peinent à s'engager et à comprendre les ressorts possibles pour engager des changements.

Pour identifier leur impact, avec l'appui de la démarche de la fédération nationale, une majorité d'associations du réseau d'Indre et Loire a qualifié ses actions à l'aune des ODD. Cette démarche permet à chaque association de mieux appréhender les différentes thématiques du développement durable, de situer ses actions dans cette démarche, de percevoir là où l'association est déjà engagée et enfin, de déterminer les leviers qu'elle peut actionner pour aller plus loin.

Aussi, la fédération propose aux associations :

- De faire un état des lieux de leurs pratiques
- D'identifier avec elles, les axes de développement de projets.

Identifier les compétences des collectivités, et les projets politiques inhérents

Chaque collectivité œuvre à la transition écologique, par le biais de sa politique locale : Agenda 21, Plan Alimentation territoriale, Plan Climat Air Energie Territoriale, Contrat de Relance et de Transition Ecologique... autant de démarches qui ouvrent des perspectives d'actions collectives. Il convient donc d'identifier les particularités locales, de comprendre la politique locale et s'y inscrire, pour faciliter le financement des actions. Les informations sont le plus souvent disponibles sur les sites web des collectivités.

A ce jour la Fédération d'Indre et Loire est impliquée dans 3 PAET, 2 PAT, 1 Agenda 21.

Participer aux évènements locaux

Afin d'aller à la rencontre des habitants et de collaborer avec les acteurs des territoires, répondre aux besoins des collectivités locales, la fédération participe à des évènements festifs : fête du climat, ferme expo... Ces évènements sont l'occasion d'échanger autour de thématiques telles que l'alimentation, le gaspillage...

S'inscrire dans un réseau de partenaires locaux œuvrant dans le champ de l'écologie

Au-delà des politiques publiques, la transition écologique repose sur les acteurs associatifs, initiatives citoyennes, collectifs qu'il convient d'identifier : Ligue de Protec-

tion des Oiseaux, Impact, France Environnement, Confédération Paysanne... ainsi que des acteurs plus locaux.

En Indre et Loire l'ensemble de ces acteurs se coordonne au sein d'un réseau d'éducateurs à l'environnement. Cette démarche collective permet à la fédération de coopérer avec ces partenaires pour porter des projets collectifs ou encore répondre à des appels d'offre (ex. : animations scolaires sur la métropole). L'appartenance à ces différents réseaux, la collaboration avec les autres acteurs associatifs du secteur permet de travailler en complémentarité en fonctions des différentes compétences de chacun, sans concurrence.

Impliquée dans les différents réseaux, la fédération est devenue en Indre et Loire l'acteur de l'éducation populaire de référence sur les questions de l'environnement et de l'écologie, référencée dans le Guid'Asso.

A ce titre, la fédération a pour mission d'accompagner les associations du département dans le champ de l'environnement. Avec l'appui du SDJES, la fédération a créé et coanime un réseau de fermes et jardins pédagogiques. A partir d'un travail de recensement et de rencontres de ces associations, une dynamique de valorisation et d'accompagnement de ces projets s'est créée. Le réseau est composé de 20 associations réparties sur le département. Des réunions trimestrielles sont organisées pour répondre à leurs besoins, élaborer des réponses par exemple en matière de formations, outils de communication ou encore de DLA collectif.

Favoriser la transition écologique des habitants par une consommation plus responsable

Si les familles, les habitants sont informés et constatent les effets du dérèglement climatique, il n'en reste pas moins vrai qu'ils peinent à trouver leur place et les moyens de leur implication pour participer aux changements nécessaires. Les éco gestes, le changement d'alimentation sont des leviers de changement qu'il nous a semblé nécessaire d'accompagner. Ainsi la fédération a mis en place plusieurs actions au sein de son réseau :

Le Défi alimentation

Il a pour but d'accompagner les habitants d'un territoire à faire évoluer leurs pratiques alimentaires vers plus de produits de saison, bio et locaux sans augmentation de leur budget.

5 temps forts sont proposés pour faire découvrir :

- Des producteurs locaux et des lieux d'approvisionnement
- Des bases de diététique pour équilibrer et faire évoluer son alimentation
- Des recettes pour cuisiner en fonction des saisons et des techniques pour limiter le gaspillage
- Les bases pour réaliser un jardin potager
- Des alternatives aux contenants alimentaires et additifs...

Nous favorisons une mixité des publics : publics « non-convaincus », publics déjà sensibilisés souhaitant passer à l'acte, familles défavorisées, mixité habitants du milieu urbain/ milieu rural.



Les ateliers Conso Responsable

Dans le cadre des Points Conseils Budget, la fédération assure les animations collectives animés en partenariat avec l'UDAF 37. Le premier atelier a été réalisé sur le thème de « Noël éco ».

Au sein des associations en milieu rural, des animations « Fabrication de produits cosmétiques » avec 45 enfants de 6 à 11 ans.

Bien manger comme à la cantine

Ce projet vise à associer à la fois la transition des associations par un choix de prestataire de restauration plus écologique et socialement responsable, ainsi que l'accompagnement des familles et des enfants. Voir étude de cas p. 27.

Favoriser la transition écologique des associations Familles Rurales

Par l'accompagnement des associations volontaires

Suite à la campagne de qualification des actions des associations à l'aune des ODD, la fédération a relancé la consultation de ses associations pour accompagner de nouveaux projets autour de la transition écologique. La démarche d'accompagnement a été la suivante :

1. Identification de la demande

Comprendre la demande, le souhait de l'association. Le projet concerne-t-il les adhérents de l'association ? Le fonctionnement de l'association ? Quelles thématiques sont prioritaires pour les équipes bénévoles et salariées ?

2. Identification des leviers disponibles pour la conduite du projet

Quels sont les politiques locales en matière d'environnement ? Que contiennent les PCAET, PAT et Agenda 21 par exemple. Y-a-t-il des salariés dédiés à cette thématique dans les communautés de communes ? Les communes ? Quels sont les acteurs de la transition écologique, de la défense de l'environnement sur le territoire de l'association ? Y a-t-il des compétences disponibles au sein des équipes, mobilisables sur le projet ?

3. Définition des objectifs

A partir de la première phase d'identification du contexte, les équipes bénévoles et salariées définissent leurs objectifs d'action et les besoins pour la mise en œuvre de leur projet.

La fédération va alors accompagner la définition de l'action, soutenir la recherche de financement, favoriser la mise en lien avec les partenaires, organiser le cas échéant une offre de formation...

4. Mise en œuvre

La fédération accompagne les actions, met à disposition ses compétences pour les animations, contribue à l'évaluation.

En 2022, deux accompagnements ont été amorcés avec l'association Familles Rurales du Ridellois et Familles Rurales de St Jean St Germain.

Par la formation des professionnels

La fédération développe des formations des professionnels de l'animation du département. Les thématiques évoluent en fonction des attentes des participants et des demandes des associations. En 2021, deux formations ont été proposées avec l'appui du SDJES « Engager mon ACM dans des démarches éco-responsables » et « Savoir animer des ateliers développement durable ». Une formation Alimentation « Accompagner les publics en précarité » a également été menée sur la CC Tours Métropole.

Par le développement de projets à destination des habitants

Ces actions peuvent être développées à partir de la demande d'élus ou encore d'associations Familles Rurales ou partenaires.

Etude de cas

Bien manger comme à la cantine

Une expérimentation de la fédération d'Indre et Loire pour la transition écologique afin de sensibiliser les habitants de tous les âges à une alimentation saine, locale et de saison !

Le contexte

La fédération Familles Rurales Indre et Loire comprend 6 associations gestionnaires d'Accueil Collectifs de Mineurs (ACM) en milieu rural.

Insatisfaits des prestataires de restauration collective, les directrices et directeurs des ACM se sont tournés vers la fédération pour chercher de nouveaux prestataires. Leur demande : trouver des acteurs de l'économie sociale et solidaire, œuvrant sur le département et ayant fait le choix d'un approvisionnement local, et des productions de repas avec des produits de saison, ainsi qu'une part de bio.

Une expérimentation de deux mois a été mise en place avec le restaurant d'insertion de Tauxigny « La Fabrique Locale », pour une production de de 80 repas les mercredis et 100 pendant les vacances afin d'évaluer la faisabilité par l'équipe de la Fabrique, la rentabilité, la satisfaction des deux accueils. Le projet était lancé !

Définition des objectifs

1. Fournir une alimentation de qualité au sein des ACM
2. Eduquer les enfants à l'alimentation saine, de saison et durable
3. Former les familles à des pratiques alimentaires saines, de saison, durable et de proximité dans un budget identifié
4. Favoriser le lien Producteur / Consommateur
5. Lutter contre le gaspillage alimentaire
6. Modéliser une démarche de projet adaptable dans d'autres territoires.

Mise en œuvre

Un projet pluri-partenarial

La réussite de ce projet repose sur un réseau de plusieurs partenaires aux missions définies au sein du projet.

Les associations Familles Rurales

Les deux associations qui se sont engagées dans la démarche sont Familles Rurales de Tauxigny, dans le cadre de la gestion de l'Accueil de Loisirs « Ya pas de lézard » et l'association Familles Rurales de Chédigny dans le cadre de son ALSH, « Le mail enchanté ».

Elles ont travaillé à :

- Définir le besoin : une restauration de qualité
- Faire le lien avec la démarche de développement durable portée par la fédération
- Faire comprendre aux enfants et aux familles les enjeux de la démarche
- Mobiliser les équipes salariées et bénévoles pour mettre en place des animations au sein des associations sur l'alimentation durable
- Evaluer les leviers et les freins à la mise en place du projet pour rechercher les solutions et exploiter les possibilités déjà acquises.

La Fabrique Locale : restaurant d'insertion à Tauxigny

- Fournir une prestation de restauration de qualité, locale, de saison et si possible bio
- Etablir un cahier des charges
- Participation à l'évaluation et à l'animation du projet

Les producteurs locaux

- Identifier des producteurs locaux à partir du carnet d'adresse du prestataire
- Mettre en place de nouvelles possibilités de partenariat (CUMA, GABTO, Impact 37)
- Accueillir des enfants et des familles sur les lieux de production : visites de ferme, valorisation des produits locaux dans l'ensemble des initiatives associatives, par exemple buffet de l'AG, organisation des temps de goûter...

Les collectivités territoriales

- Participer au Plan Alimentation Territorial et aux différents ateliers de mise en œuvre ou de présentation
- Rencontrer des élus des communes et des communautés de communes pour présenter le projet et obtenir des soutiens (financiers et politiques)
- Présenter la démarche aux élus de la Région Centre Val de Loire qui porte un projet en faveurs de la transition écologique.

Description de l'action

Validation du prestataire la Fabrique Locale

Les critères de recherche d'un prestataire permettant de fournir une restauration collective de qualité intégrant étaient les suivants :

- Achats en circuit court
- Saisonnalité des produits
- Une part de bio
- Traçabilité des produits
- Moins de viande
- Qualité gustative
- Produits de proximité, afin de limiter l'impact carbone des livraisons.

La Fabrique locale répondait à l'ensemble de ces critères, il a cependant été nécessaire de maintenir un budget restauration raisonnable proportionnellement au coût/jour de l'activité. Les CA des deux associations ont soutenu la démarche et accepté un surcoût du prix du repas.

Eduquer les enfants à l'alimentation saine, de saison et durable

Les équipes pédagogiques des associations ont travaillé à :

- Animer les temps de repas des enfants en valorisant ce qui est dans leur assiette
- Organiser des rencontres avec le prestataire, et principalement les équipes de cuisine et le chef cuisinier pour comprendre comment sont réalisés les repas
- Etablir un programme d'animation commun des temps sur l'alimentation les mercredis et les vacances pour comprendre les enjeux d'une alimentation saine et durable (ateliers cuisine, animation sur les saisons)
- Construire un projet de potagers aromatiques au sein de la Fabrique locale et dans les accueils de loisirs pour comprendre la biodiversité.

Action 2022

Définition des objectifs d'animation par les équipes

- Découvrir l'origine des produits de la culture à l'assiette en passant par le plaisir des sens tout en éveillant la curiosité afin de faire perdurer l'envie de bien manger
- Prendre du plaisir à travailler avec une nouvelle équipe pour partager, communiquer et s'organiser afin d'améliorer nos connaissances autour d'un projet lié à l'alimentation.

Proposition d'animation auprès des enfants dans le cadre de l'ALSH

Sur chaque ALSH :

- Atelier cuisine avec des produits récoltés sous différentes formes (entrée, plat, dessert...)

- Fabrication de teinture avec des aliments (betteraves, bleuet...)
- Mise en place d'un potager pour suivre l'évolution du produit (semer, entretenir, récolter, cuisiner, etc.)
- Atelier du goût : différencier le sucré, salé, acide, amer, etc.

En commun avec les 2 ALSH et les différents partenaires :

- Grands jeux autour de l'alimentation
- Visite d'exploitation, rencontre avec des producteurs locaux
- Récoltes chez le producteur pour atelier cuisine et/ou goûter
- Sortie au marché
- Mise en place d'un jardin aromatique à la fabrique locale qui servira à la confection des plats pour les enfants
- Préparation en commun et temps restaurant parent/enfants.

Former les familles à des pratiques alimentaires saines, de saison, durable et de proximité dans un budget identifié

La fédération a construit un programme d'ateliers à destination des familles et des habitants du territoire pour permettre de :

- Comprendre les enjeux de la transition alimentaire
- Comprendre et interroger les pratiques alimentaires des habitants
- Accompagner les changements de pratiques alimentaires : ateliers cuisine
- Rendre accessible les actions à des publics en situation de précarité en s'appuyant sur des partenaires locaux comme la Croix rouge et le CIAS.

Familles Rurales, acteur engagé des transitions



Alimentation durable, énergie, sobriété numérique, mobilités, biodiversité, participation citoyenne, territoires et cadre de vie : quels sont les enjeux et les défis à relever ? Quels leviers pour agir ? Découvrez des exemples de réalisations concrètes déjà engagées par les associations de notre Mouvement, pour vous inspirer et passer à l'action.

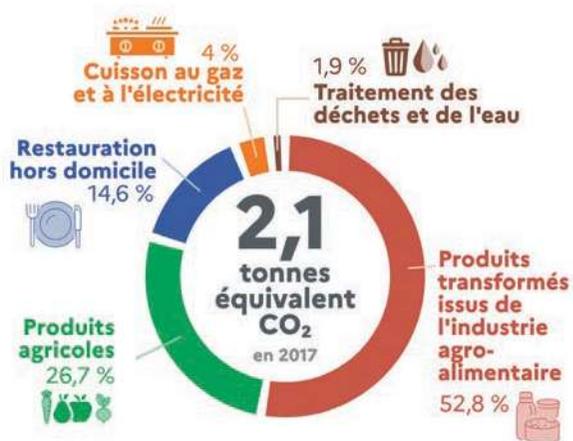
Alimentation durable : le défi de la qualité

Privilégier les circuits courts, choisir les aliments dont la production émet le moins de gaz à effet de serre, gaspiller moins, sont autant de façons de limiter l'empreinte carbone liée à l'alimentation.

Comment nourrir chacun d'entre nous en qualité et en quantité suffisante, dans le respect de l'environnement, tout en étant accessible au porte-monnaie de chaque individu et rémunérateur pour tous les acteurs de la chaîne alimentaire ? C'est le défi posé par l'alimentation durable.

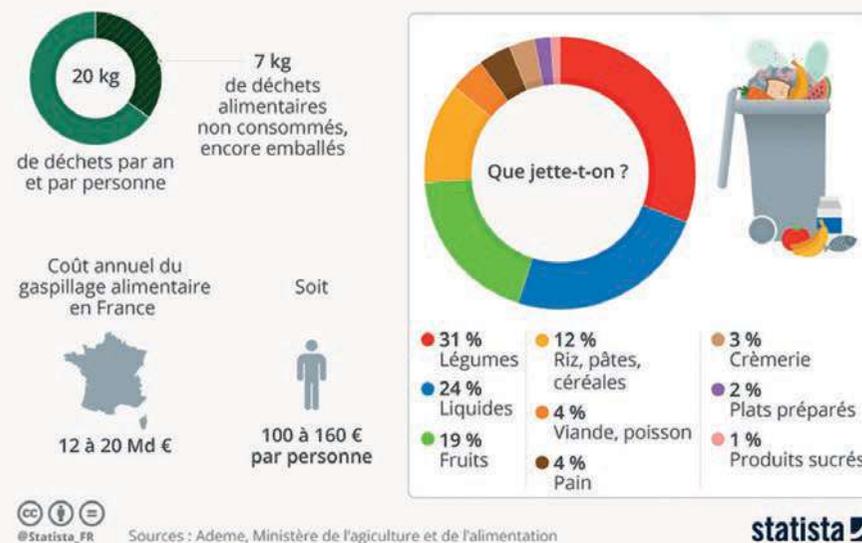
En France, un quart de notre empreinte carbone est liée à notre alimentation. Après le transport (30%) et le logement (23%), c'est le poste qui émet le plus de gaz à effet de serre. Pour diminuer cette empreinte, nous pouvons agir sur trois leviers : les approvisionnements, les pratiques alimentaires, le gaspillage.

Empreinte carbone de l'alimentation d'un français



Source : Commissariat général au développement durable (service statistiques), 2022 »

Le fléau du gaspillage alimentaire



S'approvisionner au plus près

Entre une tomate qui a poussé dans une serre au sud de l'Espagne et parcouru 2000 km par la route avant d'arriver à notre frigidaire, et une courgette achetée au producteur local, le coût pour la planète est largement différent ! Renforcer l'autosuffisance alimentaire des territoires en soutenant la structuration et la coordination des circuits de production et de consommation locaux est à la portée de tous. Bien souvent, ces produits, achetés plus près, n'ont pas besoin d'être emballés, et c'est autant de plastique économisé.

Se nourrir autrement

Cela n'est pas évident à comprendre d'emblée, mais ce que l'on mange a un impact direct sur le climat ! Ainsi, la production d'un kilogramme de viande bovine équivaut à une émission de 27 kg de gaz à effet de serre, tandis que la production d'un kg de porc n'émet « que » 12kg, et celle d'un kg de poulet seulement 7kg. La raison est

simple : pour obtenir un kilo de bœuf il faut 13 500 litres d'eau, contre environ 4000 pour un kilo de poulet, soit 3,5 fois plus. Les élevages bovins sont aussi très gourmands en céréales et émettent beaucoup de méthane.

On peut ainsi attribuer à tous les aliments ainsi qu'aux boissons des indices d'émission de CO₂. Les pois, les lentilles, les pommes de terre, ont par exemple l'impact environnemental le plus faible.

En limitant notre consommation de produits d'origine animale, en préférant des fruits et des légumes de saison on préserve donc la planète. En incitant les cantines scolaires ou d'entreprises à proposer des menus issus de produits locaux et de saison et un peu moins carnés, on peut aussi agir pour une alimentation plus durable !

Jeter moins

Enfin, il faut savoir que le gaspillage alimentaire représente près de 10 millions de tonnes de produits perdus par an ! Ce qui entraîne des effets très importants sur l'environnement car en plus des pollutions liées à la production des aliments qui finissent à la poubelle sans passer par l'assiette, il s'accompagne d'un gaspillage de ressources. Pour sa production, cette nourriture nécessite des terres cultivées inutilement, auxquelles il faut ajouter une importante consommation d'eau, de carburant, d'engrais et de pesticides, sans oublier toute l'énergie nécessaire à son transport, sa transformation et sa distribution.

« Valoriser les surplus et les déchets »

Des actions très simples, comme le fait de proposer dans les cantines scolaires ou d'entreprises des portions petites ou grandes, adaptées à l'appétit des convives, ou bien de faire payer le pain, permettent de réduire ce gaspillage. Il est aussi possible de valoriser les surplus, auprès d'associations, et les déchets biodégradables, s'il y en a.

Toutes ces actions ne sont pas forcément coûteuses. La diminution du gaspillage, l'introduction de repas végétarien et l'utilisation de produits bruts ou peu transformés permet de compenser le surcoût éventuel lié à d'autres postes (achats de produits bio par exemple). Et le fait d'acheter local participe au développement économique des territoires.

Alimentation durable



Défi alimentation

Le contexte

En 2017, la fédération Familles Rurales de l'Indre-et-Loire s'est engagée dans le Défi Alimentation. Cela fait suite au constat que notre alimentation a un fort impact environnemental ainsi qu'un impact sur notre santé.

C'est pourquoi, nous avons réfléchi à un projet en direction des familles du territoire pour les accompagner à manger autrement afin de réduire notre impact sur l'environnement tout en gardant un budget constant.

Le projet

Le « Défi Alimentation » accompagne des familles dans le changement de leurs pratiques alimentaires vers plus de produits locaux, de qualité, voire issus de l'agriculture biologique. Nous organisons donc des ateliers pratiques (cuisine, conservations, anti-gaspillage, saisonnalité des aliments, etc...), des rencontres avec des professionnels (producteurs, magasins locaux, AMAP etc...) et des temps d'échanges afin que les participants acquièrent des compétences en alimentation durable.

Public cible

Ce projet s'adresse à toutes les familles des territoires engagés sans conditions, sur simple inscription.

Objectifs

- Impulser une évolution des pratiques alimentaires des participants vers une plus grande part de produits locaux et de qualité. Réduire le gaspillage alimentaire des familles.
- Découvrir d'autres circuits d'approvisionnement alimentaire.
- Accompagner les foyers sur deux ateliers ou plus sur chaque défi.

Résultats et perspectives

Nous espérons que les familles ayant participé au défi vont augmenter leurs achats de produits locaux et de saisons et diminuer leur consommation de viande pour privilégier de la viande de qualité et en circuit court. Nous souhaitons toucher plus de foyers à chaque nouvelle édition.

Partenaires

Projet coordonné par le Graine Centre, financé par la région Centre Val de Loire et les Communautés de Communes participantes.

Clés de réussite

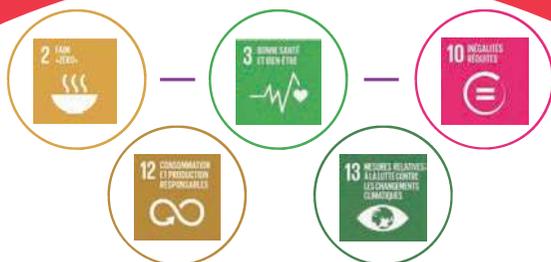
La réussite du projet tient beaucoup à l'engagement des territoires sur cette thématique, la convivialité qui se dégage des temps de rencontre, les échanges des participants sur leurs pratiques au quotidien et la mise en action des personnes présentes aux différents temps.

Contact

Fédération Familles Rurales d'Indre et Loire
60 rue Walwein - 37000 Tours
Tél. 02 47 39 37 51
Courriel : fd.indre-loire@famillesrurales.org

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

Alimentation durable



Panier solidaire Amaporte d'Iton

Le contexte

Suite aux événements que nous avons tous vécus pendant le confinement lié à la crise sanitaire covid19, un projet citoyen, concret « Le panier solidaire amaporte d'Iton » a vu le jour sur notre commune de Mesnil-sur-Iton. Il s'articule autour de producteurs locaux afin de créer d'une part un réseau de circuits court entre ces derniers et les consommateurs et d'autre part des temps de rencontres, d'échanges, et de partage autour d'ateliers cuisine.

Le projet

Mesnil-sur-Iton est un territoire rural qui compte 6 370 habitants. Nous constatons que nous avons affaire à de plus en plus d'habitants et de familles qui se « précarisent » au niveau de l'accès aux droits, à la formation, à l'emploi mais également à la santé qui vient non seulement du fait de leur éloignement « géographique » mais, également de leur méconnaissance des dispositifs existants couplés à un manque cruel de médecins sur le territoire.

Public cible

Les habitants du quartier de la Mare aux loups, les producteurs locaux et les habitants des communes rurales.

Objectifs

- Etablir un lien de confiance entre producteurs et consommateurs locaux et développement d'un ancrage alimentaire local
- Prise de conscience sanitaire et alimentaire
- Développement d'un meilleur rapport à la nature et donc à un effort pour la protéger
- Apprentissage d'une consommation responsable
- Etablissement d'une relation de solidarité entre voisins et intergénérationnelle

Résultats et perspectives

Nous souhaitons étendre notre projet, notamment à d'autres familles cibles qui pourraient être partie prenante du projet. Par ailleurs, nous voulons faire évoluer le panier solidaire avec les familles déjà concernées (ex. : voir jusqu'à quel point elles peuvent et veulent s'investir).

Partenaires

Tiers lieu, ACR, CAF, Mairie, MSA, producteurs, bailleurs sociaux.

Clés de réussite

Ce qui a permis le succès de notre projet est la valorisation des producteurs locaux, permettre aux familles qui n'ont pas les moyens de mieux se nourrir, apprendre à cuisiner.

Contact

Association Familles Rurales de Damville
27240 Mesnil-sur-Iton
Tél. 06 07 97 55 25
Courriel : asso.damville@famillesrurales.org



Alimentation durable



Frigo solidaire

Le contexte

Une banque alimentaire existe sur le territoire de Plouguerneau. Gérée par le CCAS de la commune, elle vient en aide aux plus démunis en leur fournissant des paniers alimentaires tous les quinze jours.

Cependant, certaines denrées, trop proches de la date de péremption, ne pouvaient plus être distribuées. Devant cette problématique, deux points de dépose ont été organisés par l'Association Familles Rurales de Plouguerneau.

Le projet

L'Association Familles Rurales de Plouguerneau a mis à disposition des habitants deux points d'échange et de collecte de denrées alimentaires : l'un dans l'Accueil Collectif de Mineurs (denrées sèches ou fruits et légumes), l'autre point à l'Espace de Vie Sociale.

Ce second point est équipé d'un réfrigérateur et est accessible 7j/7 24h/24, dans un endroit à l'abri des regards.

Public cible

Tous les habitants de la commune de Plouguerneau.

Objectifs

- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Partage
- Création de lien social (un carnet d'échanges a été mis en place pour permettre aux habitants de communiquer)
- Déposes : 1 dépôt par semaine en moyenne par la Banque Alimentaire et quotidiennement par les habitants (en lien avec les saisons)
- Collectes : quotidiennement, par les habitants

Résultats et perspectives

Ces espaces d'échange et de collectes sont de plus en plus utilisés par les habitants, démontrant ainsi un réel besoin émanant de ce public.

Cette initiative permet également à l'Association Familles Rurales de Plouguerneau de s'inscrire comme un des maillons de la chaîne de solidarité de la commune.

Partenaires

- CCAS de la commune
- Réseau « Restos du cœur »
- Bénévoles et salariés de l'Association Familles Rurales de Plouguerneau
- Habitants

Clés de réussite

Mobiliser les habitants de la commune autour d'un point d'accès libre et gratuit pour lutter contre la pauvreté et le gaspillage alimentaire.

Contact

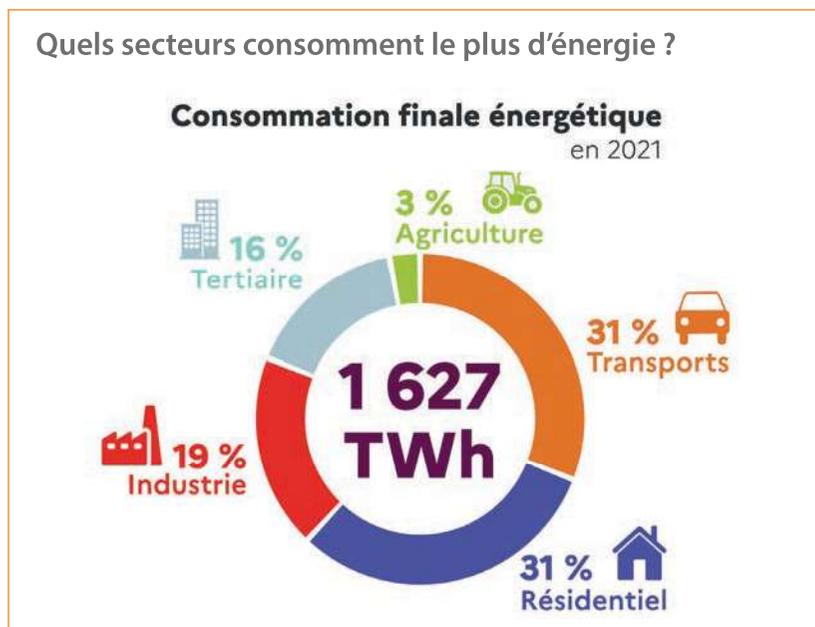
Association Familles Rurales de de Plouguerneau
29880 Plouguerneau
Tél. 09 71 42 51 69
Courriel : afrplouguerneau@gmail.com



Energie : réduire nos consommations

Mieux isoler les bâtiments, préférer les énergies renouvelables dès que c'est possible et opter pour la sobriété devrait permettre de diviser par deux nos consommations d'énergie.

Réduire la consommation d'énergie de 10% d'ici 2024, c'est l'objectif du plan de sobriété énergétique établi par le gouvernement en 2022. A l'horizon 2050, l'ambition est de diminuer de 40% la consommation énergétique française, par rapport à 2019, l'année de référence. Des objectifs qui paraissent démesurés, mais sont pourtant à notre portée, à condition d'agir sur trois leviers : réduire nos consommations d'énergie, préférer les énergies renouvelables aux énergies fossiles, rénover l'habitat.

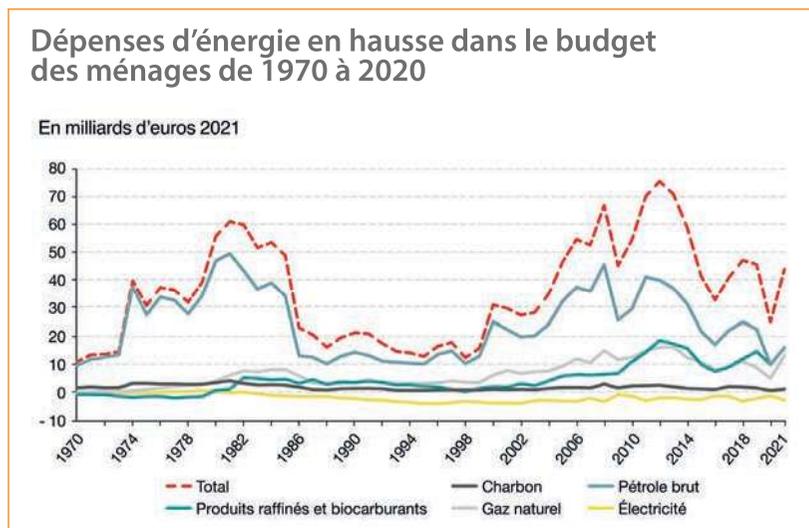


Source : Chiffres de l'énergie, ministère du développement durable, 2022

Consommer moins

L'association Negawatt a recensé 50 mesures faciles à mettre en œuvre par tous, que ce soit à domicile, au bureau, dans nos associations, et qui permettent de faire non seulement des économies d'énergie mais aussi d'argent ! Par exemple, régler son chauffage entre 17° la nuit et 19°C pendant la journée (au lieu de 21°C en moyenne) permettrait d'économiser jusqu'à 16% des consommations de chauffage, de mieux dormir, et de faire sensiblement baisser nos factures. L'installation de limiteurs de débit d'eau sur les robinets entraîne une baisse de 25 % de la consommation d'eau chaude et donc d'énergie pour la chauffer, pour un investissement qui ne dépasse pas les 15 € ! Et saviez-vous que même éteints, les appareils en veille, comme les ordinateurs, routeurs wifi, box d'accès internet, etc, continuent à consommer ? Ces « consommations fantômes », représentent 14 % des consommations électrodomestiques. Et quand on imagine les millions de bureaux et de logements où la nuit et le week-end brillent ces petites loupiotes, on se doute que le gain cumulé est colossal.

Consommer moins, c'est aussi limiter ses dépenses de carburant. Réduire la vitesse sur autoroute à 110 km/h et 100km/h sur voie rapide entraîne une économie de 20% des consommations de carburant par trajet, c'est énorme ! Et de plus, on respire mieux...



Source : Chiffres de l'énergie, ministère du développement durable, 2022

Préférer les énergies renouvelables aux énergies fossiles

Géothermie, biomasse, hydroélectricité, éolien, solaire, biogaz, récupération de chaleur, etc : les sources d'énergie sont de plus en plus diverses, et les aides financières nombreuses, qui permettent d'installer des panneaux solaires sur sa toiture, de remplacer sa chaudière au fioul par une chaudière à granulés, ou de changer sa voiture à moteur thermique pour une voiture électrique. On peut y penser pour son domicile, ses locaux professionnels ou associatifs, son ou ses véhicules !

« Soutenir l'économie verte de nos territoires »

Et sans parler de nouveaux équipements qui impliquent nécessairement des investissements, on peut également dans la vie courante, prendre le train plutôt que la voiture, louer un vélo électrique plutôt qu'un scooter.

Isoler les bâtiments

En France, on compte au moins 5,2 millions de passoires énergétiques sur 30 millions de logements ! Ce sont les logements notés F et G au titre du Diagnostic de performance énergétique (DPE), qui représentent plus de 17 % du parc des résidences principales, ceux étiquetés A et B ne pesant que 5 % du total ... Réaliser un audit de ses locaux, personnels ou professionnels, pour entreprendre des travaux de rénovation énergétique, est un moyen efficace de lutter contre le réchauffement climatique. De nombreuses aides financières existent même si, on vous l'accorde, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver dans le méandre de ces subventions potentielles et des formulaires à remplir pour les obtenir...

Au final, toutes ces mesures permettent d'économiser de l'énergie, mais aussi de soutenir le développement de l'économie verte dans nos territoires, et d'avoir un air plus sain et plus agréable à respirer.

Energie et mobilité durable



Projet transi-conso

Le contexte

Un des défis portés par le projet associatif fédéral est d'inscrire dans ses pratiques une démarche "transition" et d'en faire une ambition transversale à l'ensemble de ses actions. Pour répondre à cette ambition, la FD souhaite créer des passerelles entre ses différents pôles (not. pôles conso et transitions) et mettre à disposition des familles adhérentes du réseau un lieu ressources en matière de transition (base de loisirs St Jean de Monts)

Le projet

Projet transi-conso : 1 saison type culturelle 23/24 autour de 2 axes : ateliers éco gestes sur la base de loisirs Bayard + des temps de compréhension des enjeux (conférences, ateliers débats,...)

Projet associatif « transitions » Bayard : A travers des actions concrètes, faire du lieu un espace de ressources (gestion des énergies, des déchets, approvisionnement au local, mobilité douce,...)

Public cible

Familles adhérentes du réseau + habitants St Jean de Mts et alentours + tous les groupes et particuliers sur la base de loisirs.

Objectifs

Projet transi-conso : 4 ateliers éco-gestes + 4 propositions « compréhension des enjeux » entre septembre 23 et juin 24. Au moins 500 personnes touchées.

Projet associatif « transitions » Bayard : montrer/prouver par l'expérience que les changements de pratiques sont possibles à tous les visiteurs du lieu

Résultats et perspectives

Projet transi-conso : répondre aux besoins des familles (limiter leur impact sur l'environnement et réduire leurs factures), les accompagner dans leur changement de pratiques et créer du lien entre habitants

Projet « transitions » Bayard : proposer des solutions concrètes pour réduire son impact de façon ludique et créative, rendre visible la base de loisirs. Développer l'ancrage local de l'asso et mobiliser de nouveaux bénévoles

Partenaires

Commissions FD, « experts » des transitions (pour les interventions compréhension des enjeux), Associations du réseau, Maires St Jean de Mts.

Clés de réussite

- La valorisation et la communication autour des projets
- Des équipes bénévoles des associations locales qui s'emparent de ces opportunités
- De nouveaux partenariats avec « experts » sur les questions de transitions.

Contact

Fédération Familles Rurales de Vendée
Maison des Familles, 119 boulevard des États-Unis - BP 40079
85002 La Roche sur Yon Cedex
Tél. 02 51 44 37 60
Courriel : m.bourdin@famillesrurales85.org



Numérique : limiter l'explosion des usages

Comment limiter à la fois le nombre d'écrans et les quantités exponentielles de contenus échangés et visionnés : c'est le défi posé par la sobriété numérique.

Réduire l'impact du numérique sur le réchauffement climatique est un vrai casse-tête car l'augmentation des usages du numérique est si rapide que les efforts mis en oeuvre pour limiter ses effets sont aussitôt perdus. A horizon 2030, si les usages continuent de progresser au rythme actuel, le trafic de données serait multiplié par six et le nombre d'équipements augmenterait de près de 65 % ! L'empreinte carbone du numérique en France augmenterait alors d'environ 45 % en 2030 par rapport à 2020 ce qui représenterait 25 Mt CO₂eq contre 17,2 Mt CO₂eq en 2020.

Il y a donc urgence à agir sur deux tableaux : l'équipement et l'usage.

Limiter l'équipement

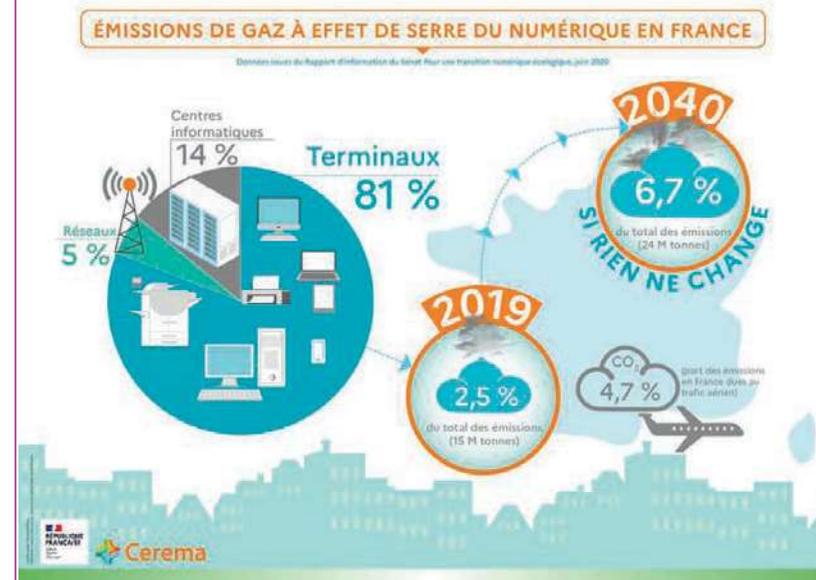
Limiter le nombre d'écrans (tablettes, ordinateurs portables) et allonger la durée de vie des équipements que l'on possède déjà, a un effet considérable sur la réduction de la pollution numérique. En effet, l'empreinte carbone du numérique dépend essentiellement de la fabrication des équipements. Car cette production utilise des métaux rares encore peu recyclés, dont l'extraction et le raffinage sont très consommateurs d'énergie fossile et d'eau.

« La trop courte durée de vie des équipements »

Avant même que nous utilisions notre dernier smartphone ou que nous ne branchions notre nouvel ordinateur, il a déjà produit près de 80% des émissions de gaz à effet de serre qu'il émettra durant sa trop courte vie ! D'où l'importance de ne pas changer de portable

comme de chemise, de préférer des produits reconditionnés aux produits neufs, de mutualiser des équipements (imprimantes par exemple), d'éviter certains matériels qui consomment énormément d'électricité, comme les écrans géants, de préférer des vidéo projecteurs à des téléviseurs, plus gourmands en ressources. Et aussi de recycler nos anciens équipements dans des filières qui pourront les valoriser.

Les émissions de gaz à effets de serre du numérique en France, en 2019 et prévisions 2040



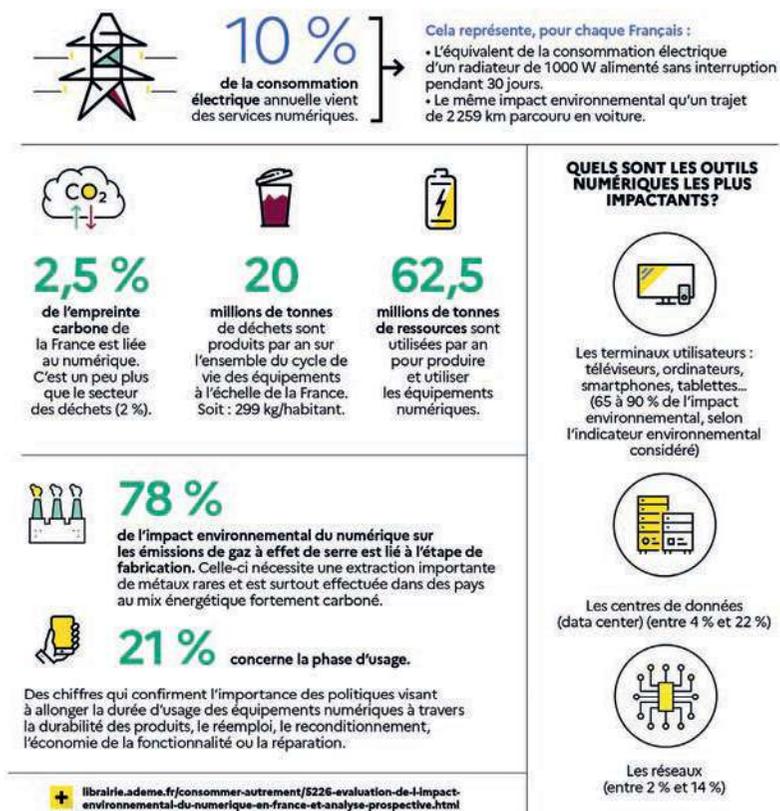
Un usage plus raisonné

Pour diminuer l'impact du numérique sur notre environnement, il existe quantité de petits gestes simples à faire, mais auxquels on ne pense pas, et que l'on peut diffuser à nos familles, nos amis, et nos collègues de bureau :

- Activer le wifi plutôt que d'utiliser son réseau 4 G surtout si on télécharge des fichiers ou que l'on regarde des vidéos en ligne.
- Supprimer ses mails au fur à mesure, car ils sont stockés dans un data center, qui consomme énormément d'électricité et d'eau pour fonctionner. Et privilégier pour la même raison le stockage de ses données sur un disque externe plutôt que sur le cloud, en triant en amont ce que l'on stocke.
- Baisser la luminosité de son écran, et débrancher ses appareils au lieu de les laisser en veille, ce qui économise de l'électricité et augmente leur durée de vie.

Enfin, la « sobriété numérique » passe en grande partie par une régulation des usages vidéos. Une étude réalisée par The Shift Project, think tank qui oeuvre en faveur d'une économie libérée de la contrainte carbone, montre que la lecture de vidéos accessibles via des plateformes comme Netflix sans que les fichiers soient téléchargés, aurait généré dans le monde en 2018, 300 millions de tonnes de CO₂, soit autant de gaz à effet de serre que l'Espagne ! Tout ce qu'on appelle désormais « l'économie de l'attention », la consultation des réseaux sociaux, de vidéos incluses dans des tchats, est énergivore. Opter pour une certaine sobriété numérique c'est aussi limiter le nombre d'heures passées devant les écrans pour préférer des activités qui donnent plutôt l'envie d'agir, de sortir, d'aller vers les autres.

Plus simple à dire qu'à faire ! Alors pourquoi ne pas commencer par en discuter dans nos associations ?



Source : Ademe 2022

Numérique



La Rur@linette

Le contexte

En milieu rural ... Aujourd'hui, un français sur trois vit en zone rurale, et ce taux est en constante augmentation. Les usages du numérique de ces personnes sont très divers et leurs compétences inégales. De plus, la fermeture des commerces et des services publics, renforcée par l'enclavement géographique et la faiblesse des transports en commun ont consolidé les inégalités à l'accès aux droits.

Le projet

La Rur@linette intervient sur 20 communes du département de l'Indre, « la meilleure façon d'aider les gens amène à se rendre là où ils vivent », en complémentarité des structures et dispositifs existants sur le territoire. Un camping-car aménagé permettant d'apporter une réponse de 1er niveau au plus près des familles avec les outils disponibles et de réaliser des actions d'accompagnements administratifs, numérique et de lien social.

Public cible

Tout public.

Objectifs

- Accompagner et soutenir : un appui pour réaliser des démarches en format dématérialisés ou papiers
- Mettre en relation et orienter : une mise en relation avec les partenaires et les dispositifs d'aide
- Donner une opportunité : un accompagnement collectif ou individuel pour apprendre à utiliser les outils numériques
- Créer du lien : un espace générateur de rencontres.

Résultats et perspectives

Les familles et les élus sont satisfaits que certains organismes pensent à eux et qui prennent des risques pour cela. La suite est de revoir le schéma d'itinérance pour adapter l'accompagnement en fonction de la fréquentation et de pouvoir servir d'autres communes.

Partenaires

- FR36 : Employeurs 2 Médiatrices
- Mairie : Mise à disposition branchement, salle, sanitaires CD36 et Préf36 : financements
- Autres : relais de com

Clés de réussite

- Le soutien du CD36 politique et financier
- Le camping-car floqué
- La qualité d'accompagnement social des 2 Médiatrices

Contact

Fédération Familles Rurales de l'Indre
148 avenue Marcel Lemoine - BP 145 - 36000 Châteauroux
Tél. 02 54 08 71 71
Courriel : fd.indre@famillesrurales.org





@nette la tablette

Le contexte

Avec deux Points de Médiation Numérique (PMN) labellisés par la fédération nationale, la fédération Familles Rurales des Vosges accompagne les bénévoles et familles adhérentes du département dans leur usage du numérique. C'est dans le cadre de cet accompagnement que le projet @nette la tablette est né. La fédération des Vosges a bénéficié d'un essai du projet, créé à l'origine par la Fédération Familles Rurales de Meurthe-Moselle.

Le projet

« @nette la tablette » a été imaginé en période de crise sanitaire du Covid-19 pour permettre aux personnes de disposer des moyens matériels nécessaires au maintien de lien avec leur entourage. Pour ce faire, le projet met à disposition des tablettes numériques sur prêt gratuit, aux adhérents des associations Familles Rurales vosgiennes.

Public cible

Adhérents des associations Familles Rurales du département.

Objectifs

- Rompre l'isolement, favoriser le lien social
- Encourager l'usage du numérique
- Renouer avec des pratiques : téléconsultations...

Résultats et perspectives

Le projet a vocation à évoluer vers la mise en place d'ateliers numériques pour accompagner la prise en main des tablettes.

Partenaires

- Fondation OCIRP
- Conseil départemental Vosges

Clés de réussite

Le projet a rencontré une demande en période de crise sanitaire et post Covid-19 où l'isolement a été induit, les personnes ont eu besoin de lien, le projet a permis cela, en milieu rural où les foyers ne sont pas tous équipés en numérique.

La crise sanitaire a aussi renforcé la dématérialisation de nos procédures ce qui nécessite un équipement des ménages pour éviter un renforcement des inégalités entre milieux urbains et ruraux.

Contact

Fédération Familles Rurales des Vosges
1 rue de Lorraine
88170 Châtenois
Courriel : fd.vosges@famillesrurales.org



Mobilité durable : des déplacements moins énergivores

Priorité aux mobilités douces (marche, vélo), partagées et solidaires, pour limiter les effets sur la planète du secteur qui émet le plus de gaz à effet de serre, celui des transports.

Vorace en énergies fossiles, le secteur des transports est celui qui émet le plus de gaz à effet de serre (30%). Et si ils participent à l'attractivité et la vitalité d'un territoire, en particulier pour l'accès aux services ou les connexions entre lieu de vie et de travail, les transports ont des conséquences très négatives sur la qualité de vie : étalement urbain et artificialisation des sols, surconsommation des espaces naturels, atteinte à la biodiversité, création de nuisances quotidiennes telles que le bruit, la pollution de l'air et l'encombrement de l'espace public.

Il est donc indispensable d'opter pour de nouvelles mobilités. Et de proposer à son entourage ou, pour les associations et les entreprises, à ses salariés, de profiter des aides existantes pour adapter ses déplacements et les rendre plus écologiques.

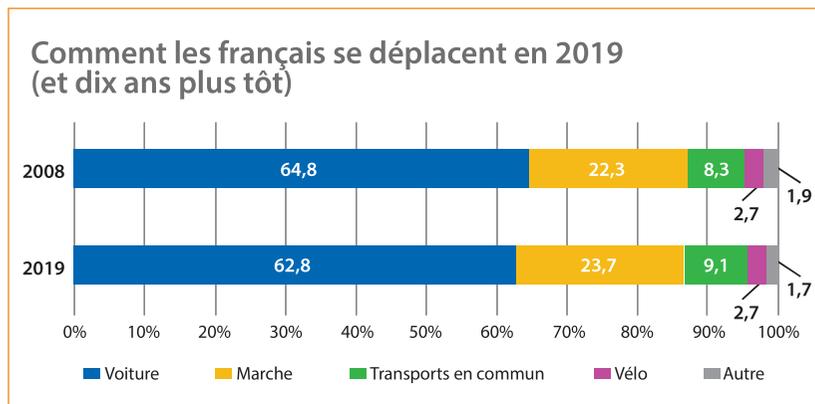
Privilégier les modes actifs de déplacement

Les principaux modes actifs de déplacement sont la marche et le vélo. Sur un parcours de cinq kilomètres, le vélo est plus rapide que la voiture : 15 km/h en ville en moyenne pour le cycliste, contre 14 km/h pour l'automobiliste. Quant à la marche, elle peut être lente (en dessous de 4,8 km/heure), dynamique (de 4,8 à 6,4 km/heure) ou rapide (entre 6,4 et 8 km/heure). Certes, même en courant, nous aurons du mal à rattraper un vélo, mais la marche est bénéfique pour l'environnement et pour notre santé !

Développer la mobilité partagée et solidaire

De plus en plus de communes aménagent des aires de covoiturage aux abords des routes fréquentées, créent des plateformes pour mettre en relation conducteurs et passagers. Au niveau des entreprises, comme des associations, on peut organiser un service d'autopartage pour faciliter la location de particulier à particulier, et faire profiter plusieurs personnes d'un même véhicule pour les trajets domicile/travail.

Plusieurs collectivités mettent en place des solutions de mobilités solidaires, permettant à la fois de lutter contre l'exclusion et de créer du lien social tout en dynamisant le territoire. Dans ce cas, des conducteurs bénévoles utilisent leurs véhicules personnels pour emmener des personnes chez le médecin, au supermarché, ou pratiquer certaines activités de loisirs.



Source : SDES (service des données et études statistiques) du ministère de l'écologie et Insee

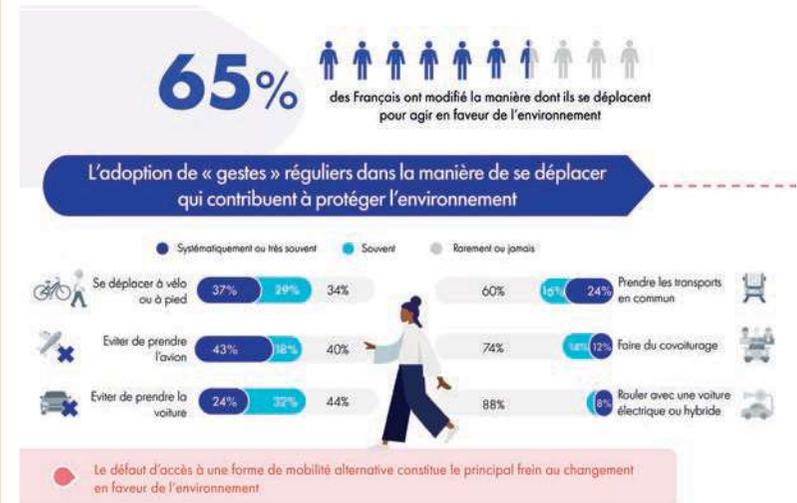
Proposer les aides financières pour une mobilité durable

Différents dispositifs existent mais ne sont pas forcément connus.

L'employeur peut verser un **forfait mobilités durables** aux salariés qui utilisent pour leurs trajets professionnels un moyen de transport durable : vélo personnel ; Covoiturage en passager et en conducteur ; Service de mobilité partagée ; Transports publics (hors abonnement). Ce forfait est d'un montant maximum de 700 € par an et par salarié, exonéré de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu.

Depuis janvier 2023, afin de favoriser l'équipement des ménages et notamment des plus précaires, les aides de l'Etat à l'achat de vélo sont prolongées. De plus, les seuils d'éligibilité ont été rehaussés pour couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €) et 20 % pour les aides renforcées (revenu fiscal par part inférieur à 6 358 €). Par ailleurs, de nombreuses communes proposent des aides, parfois soumises à conditions de ressources, pour acquérir un vélo, mécanique ou électrique.

Les français veulent prendre en compte l'environnement dans leurs choix de déplacements



Source : Observatoire des mobilités émergentes.

La prime à la conversion vise à aider particuliers et professionnels à acheter un véhicule neuf ou d'occasion en échange de la mise au rebut d'un ancien véhicule. Il est ainsi possible de bénéficier, sous condition de revenus, d'une aide jusqu'à 4 000 euros pour l'achat d'un véhicule thermique neuf ou d'occasion, et jusqu'à 6 000 euros pour l'achat d'un véhicule électrique et/ou à hydrogène. Le bonus écologique vise à aider tous les particuliers et professionnels à acheter ou louer un véhicule électrique et/ou hydrogène neuf ou d'occasion (pour les seuls particuliers, dans ce dernier cas). Le montant du bonus atteint, sous conditions de revenus, jusqu'à 7 000 € pour une voiture et 8 000 € pour une camionnette.

Enfin, le microcrédit véhicules propres est destiné aux personnes exclues du système bancaire classique, à faibles revenus, qui souhaitent acquérir un véhicule neuf ou d'occasion peu polluant.

Plus généralement, rapprocher les services des lieux d'habitation des personnes en proposant des services de proximité, comme le font déjà beaucoup de nos associations, organiser des services itinérants pour aller vers les personnes (en situation d'exclusion, mais pas seulement), promouvoir le télétravail, ou développer des espaces de coworking dans des tiers lieux : toutes ces actions évitent de nombreux déplacements, et favorisent donc la transition écologique.

Energie et mobilité durable



Mobilité solidaire

Le contexte

Face aux difficultés de mobilité dans les zones rurales, la Fédération a initié depuis 2019 sur une communauté de communes un dispositif de mobilité solidaire s'appuyant sur une équipe de bénévoles qui donnent de leur temps pour emmener des personnes à leurs rendez-vous médicaux ou aller faire leurs courses. Aujourd'hui, le dispositif est actif sur 3 communautés de communes avec des perspectives d'évolution sur le département.

Le projet

Les personnes ayant des difficultés de mobilité contactent la Fédération pour effectuer des demandes. Les bénévoles sont mobilisés pour effectuer les trajets, qu'ils soient pour des rendez-vous médicaux, administratifs, aller faire ses courses, aller à la gare, participer à des loisirs. Les bénévoles sont indemnisés à hauteur de 0.32€ du kilomètre parcouru directement par le bénéficiaire.

Public cible

Ce projet s'adresse à tous les habitants de communes de moins de 12 000 habitants sans conditions de ressources.

Objectifs

- Permettre aux habitants des territoires ruraux d'avoir un accès facilité à la mobilité pour lutter contre l'isolement Créer du lien social à travers une offre de transport pour les habitants et par les habitants

- Réduire les inégalités sociales et territoriales
- Définir la problématique et coconstruire un projet adapté aux territoires qui permette de répondre aux besoins avec les partenaires Développer une offre complémentaire de mobilité

Résultats et perspectives

Nombre :

- de partenaires impliqués dans le projet de chauffeurs bénévoles
- de regroupements de bénévoles
- d'orientations et d'utilisation des solutions de mobilités de nouveaux bénéficiaires
- de transports effectués de territoires
- Moyenne temps de trajet Part des motifs de transport
- Satisfaction des usagers et bénévoles

Partenaires

- Communautés de Communes : financement, communication, prêt de locaux
- Conseils Départemental, Régional : financement
- Autres associations

Clés de réussite

La réussite du projet tient à la fidélisation des usagers du service qui identifient le dispositif comme une solution pour leurs difficultés de mobilité. Les bénévoles se rendent disponibles aux créneaux demandés et ont plaisir à effectuer les transports. Les communautés de communes adhérentes soutiennent le projet. Les nombres de transports a augmenté de 60% entre 2021 et 2022, de bénéficiaires de 58% et de bénévoles de 33%.

Contact

Fédération Familles Rurales d'Indre et Loire
60, rue Walvein - 37000 Tours
Tél. 02 47 39 37 51
Courriel : fd.indre-loire@famillesrurales.org



Energie et mobilité durable



Transport solidaire en Pays de Lumbres

Le contexte

Le projet est né d'une constatation commune de l'association et de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres de l'inégalité d'accès aux services du territoire pour les personnes les plus fragiles (personnes sans véhicule ou personnes âgées). A l'occasion d'échanges lors d'un comité des citoyens organisé par la CCPL, il est devenu évident pour l'association Familles Rurales qu'elle avait un rôle à jouer dans l'accompagnement de ces familles.

Le projet

Lieu de l'action : communauté de Communes du Pays de Lumbres.
L'association met en relation des conducteurs bénévoles et des personnes ayant besoin d'un transport pour leurs besoins de la vie quotidienne.

Public cible

Toute personne étant en incapacité de conduire pour des raisons diverses (pas de permis de conduire, conditions physiques ou financières...).

Objectifs

Offrir une solution supplémentaire en matière de mobilité sur le territoire.
Mais aussi entretenir un lien relationnel entre bénéficiaires, entre chauffeurs, entre bénéficiaires et chauffeurs, lutter contre l'isolement, partager des moments conviviaux, apporter une aide supplémentaire à la mobilité (montée et descente du véhicule, aide à la marche, au portage des courses, ...)

Résultats et perspectives

Suite envisagée : mise à disposition d'une voiture électrique sans permis pour les personnes un peu plus autonomes.

Partenaires

- Communauté de communes du Pays de Lumbres
- Département du Pas de Calais
- Fondation MACIF / CEREMA
- Fondation Bruneau Fondation
- Rural Mouv
- FDVA

Clés de réussite

Une équipe motivée de conducteurs bénévoles, le soutien technique et financier de la CCPL.
Le projet a vocation à être essaimé sur d'autres territoires.

Contact

Association Familles Rurales de Surques et environs
62850 Escoeuilles
Tél. 07.49.84.09.50
Courriel : christele.leroy@famillesrurales.org



Maintenir et restaurer la biodiversité

Chacun a son rôle à jouer dans la préservation de la biodiversité, en respectant autour de soi les milieux naturels, en veillant à ne pas gaspiller les ressources en eau.

La biodiversité, c'est la vie ! Elle nous est indispensable pour manger, boire, respirer ; Elle régule aussi le climat. Bref, elle nous rend bien des services ! Mais la biodiversité est en danger. Or la France dispose d'une responsabilité majeure dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité car elle se place, d'après la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), parmi les dix pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces animales et végétales mondialement menacées.

La reconquête et le maintien en bon état des écosystèmes et des continuités écologiques sont des leviers fondamentaux pour l'adaptation locale au changement climatique. Dans un contexte de fortes pressions sur l'environnement (infrastructures de transport, industrie, hydroélectricité, commerce, tourisme et urbanisation...), une attention particulière doit être portée à la maîtrise de l'artificialisation des milieux naturels et des sols et à la préservation de la ressource en eau.

Différentes lois, notamment la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016 et la Loi Énergie et Climat, votée en 2019, visent à lutter contre l'érosion de la biodiversité. Mais chacun, citoyen, association, entreprise, a son rôle à jouer.

Rejoindre des programmes de sciences participatives

Compter les oiseaux et les araignées dans son jardin pour participer à l'identification des espèces menacées ou mesurer l'impact du changement climatique sur la faune et la flore en montagne en répertoriant à chaque randonnée les plantes fleuries plus tôt que d'habitude dans l'année : voici quelques exemples des programmes de sciences participatives qui connaissent un grand succès. Ils visent à associer chercheurs et citoyens pour produire des connaissances collectives et permettent de sensibiliser mieux que la lecture de rapports si conséquents soient-ils, à la préservation de la biodiversité !

« Maîtriser l'artificialisation des milieux naturels »



Transformer nos jardins

Pour faire en sorte que nos jardins, partagés ou non, deviennent des espaces accueillants et sans danger pour la faune et la flore locales, il faut limiter au maximum les pesticides et les herbicides, et planter différentes variétés de plantes, d'arbustes et de fleurs locales qui attireront abeilles, papillons et autres insectes.

On peut aussi éviter de tondre un espace du jardin qui deviendra un sanctuaire pour les insectes, la petite faune et les fleurs sauvages ; créer une mangeoire à oiseaux avec de l'eau et des graines adaptées. Et protéger les sols grâce au paillage et au compost.

Limiter nos consommations d'eau

On estime, en moyenne, que la consommation française en eau potable est de 150 litres par jour et par habitant, mais seul 1% de ce volume est bû ! L'eau est sans doute la ressource la plus précieuse que nous avons avec l'air, mais nous y faisons de moins en moins attention et des millions de litres propres à la consommation sont malheureusement perdus. On peut en limiter le gaspillage grâce à des gestes simples : éviter de laisser couler l'eau lorsqu'on se brosse les dents : un robinet laissé ouvert pendant le brossage entraîne chaque fois le gaspillage d'1 à 2 litres d'eau, soit environ 1 000 litres par an ! Préférer les douches rapides aux bains ; récupérer l'eau de pluie et l'eau de lavage des légumes pour arroser ses plantes vertes ou son jardin. Installer si possible des toilettes avec une double chasse (6 litres pour les grandes évacuations / 3 litres pour les petites) : ainsi, une famille de 4 personnes ne consomme plus que 96 litres par jour - au lieu de 216 pour un réservoir 9 litres - soit une économie de 45 m³ d'eau par an.

Dans la vie quotidienne, prendre en compte la biodiversité, c'est aussi manger mieux, en consommant des produits frais et de saison, issus si possible d'une agriculture biologique (voir chapitre alimentation) ; et c'est également limiter au maximum l'utilisation de produits cosmétiques et de produits ménagers que l'on ne soupçonne pas d'être le plus souvent toxiques, comme les déodorants et les détergents en tout genre. Difficile de s'y retrouver avec tous ces fabricants qui s'affichent « verts », « écologiques » ou « sensibles » mais régulièrement les associations de consommateurs publient des guides qu'il est utile de consulter. L'un d'eux a récemment passé au crible 244 références de produits ménagers les plus courants, (lessives, adoucissants, nettoyeurs vitres, meubles, cuisine et WC...), et montré que près d'un sur deux re-gorgeait de produits dangereux pour la santé et pour l'environnement !

Evolution de quelques ODD

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	 Dispositifs d'assainissements collectifs, conformes en performance : 98,6 % ³ + 5,7 points sur 2013-2018 
	 Volume des prélèvements en eau ⁴ : 32,3 milliards de m ³ - 3,5 % sur 2013-2018 
	 Population desservie par une eau non conforme au niveau physico-chimique : 2,3 % + 1,3 point sur 2013-2018 
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	 Emplois de l'économie circulaire : 1,217 million d'ETP + 6,7 % sur 2013-2018 
	 Consommation intérieure de matière par habitant : 11,6 tonnes - 3,3 % sur 2013-2018 
	 Empreinte matières par habitant : 13,9 tonnes - 0,7 % sur 2013-2018 
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	 Empreinte carbone par habitant : 8,2 t CO ₂ éq ⁵ - 11,8 % sur 2015-2020 
	 Émissions de gaz à effet de serre par habitant : 5,4 t CO ₂ éq ⁵ - 15,6 % sur 2015-2020 
	 Indemnités versées au titre des catastrophes naturelles : 1,515 million d'euros + 103,4 % sur 2015-2020 
14 VIE AQUATIQUE 	 Aires marines protégées ⁴ : 23,3 % + 7,1 points sur 2015-2020 ¹ 
	 Flux nutriments azotés à la mer : 461 kt/an - 4,4 % sur 2014-2019 
	 Masse d'eau de transition et côtière en bon état : 40,5 % Une seule donnée en 2015 
15 VIE TERRESTRE 	 Aires terrestres protégées en métropole ⁶ : 1,50 % + 0,15 point sur 2015-2020 
	 Population d'oiseaux communs spécialistes (indice base 100 en 1989) : 64 - 3,0 % sur 2014-2019 
	 Habitats naturels en état de conservation favorable : 20 % en 2018 Indication de progrès impossible 

Tendance vers les ODD (évaluation selon la méthodologie Eurostat)			
	Significativement favorable		Modérément défavorable
	Modérément favorable		Significativement défavorable
	Méthode non applicable		

¹ Ce tableau comprend 15 des 36 indicateurs relatifs aux 5 ODD « Planète » analysés.

² L'évolution est observée sur une période de 5 ans depuis la dernière valeur disponible. Selon la disponibilité des données, la longueur de la période d'observation peut varier.

³ La part des dispositifs d'assainissements collectifs conformes en performance est de 98,6 % en 2018 (dernière valeur connue). Elle a progressé de 5,7 points par rapport à 2013.

⁴ Tendances évaluées par rapport à l'objectif chiffré d'une politique publique.

⁵ Données provisoires.

⁶ L'indicateur « Aires terrestres protégées » fournit la proportion du territoire français terrestre bénéficiant d'une protection forte. Cet indicateur ne concerne pas l'ensemble des différents types d'aires protégées, mais uniquement les coeurs de parc national, les réserves naturelles, les réserves biologiques et les sites faisant l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope ou de géotope.

Source : Insee, Indicateurs pour le suivi national des objectifs de développement durable, janvier 2022. Traitements : SDES, 2022

Biodiversité



Sensibiliser aux transitions

Le contexte

L'accompagnement des associations locales vers des changements de pratiques est une priorité pour la fédération de Vendée. Cet accompagnement vise à la fois à consolider les initiatives existantes en matière de transition et à en impulser de nouvelles.

Le projet

Projet avec double entrée :

- Accompagnement d'une association autour de la création d'une malle pédagogique « transitions » (éveil à la biodiversité/valorisation des déchets et ateliers divers DIY*) à destination des familles de la commune (St Philbert de Bouaine) et de l'ensemble des ACM 85.
- Sensibilisation autour d'une pratique du sport plus responsable auprès des ACM via le déploiement d'un nouveau partenariat avec une association « la Sportive Vendée ».

Public cible

- Projet malle pédagogique : familles de la commune + ACM du réseau
- Projet sensibilisation pratique sportive responsable : ACM du réseau

* Do it Yourself

Objectifs

- Projet malle pédagogique : au moins 5 ACM/an « emprunteurs » de la malle
- Projet sensibilisation pratique sportive responsable : Au moins 5 ACM/an sensibilisés

Résultats et perspectives

- Inciter l'ensemble des associations et structures Familles Rurales à limiter les impacts de leurs actions et à devenir des lieux ressources pour les familles adhérentes de leur commune
- Projet malle pédagogique : meilleure connaissance de la biodiversité et des enjeux de la transition dans les familles avec dimension ludique et pédagogique forte
- Projet sensibilisation pratique sportive responsable : sensibilisation d'un maximum de familles adhérentes.

Partenaires

- ACM du réseau
- Association St Philbert de Bouaine
- Mairie Saint Philbert de Bouaine
- Association la Sportive Vendée

Clés de réussite

- La valorisation et la communication autour de la malle pédagogique pour un déploiement large
- La consolidation du partenariat entre la FD 85 et l'association la sportive Vendée
- Des équipes bénévoles des associations locales qui s'emparent de ces opportunités

Contact

Fédération Familles Rurales de Vendée
Maison des Familles, 119 boulevard des États-Unis - BP 40079
85002 La Roche sur Yon Cedex
Tél. 02 51 44 37 60
Courriel : m.bourdina@famillesrurales85.org



Biodiversité



Netoy Nout Ti Péi

Le contexte

Proposé par leur animatrice, étant tous sensibilisés au recyclage de déchets, c'est naturellement que les jeunes ont adhéré et agrémente leur projet.

Le projet

Objectif :

- Sensibiliser les plus jeunes à l'environnement
- Préserver et sensibiliser les Réunionnais.e. à l'environnement

Les jeunes réaliseront un séjour itinérant sur les plages du Nord au Sud de l'île pour le ramassage de déchets plastique. Ils ont proposés de faire le ramassage le matin et des visites de sites (autour du recyclage de déchets) l'après-midi.

Public cible

Le projet s'adresse à tous les gens souhaitant participer au ramassage des déchets.

Objectifs

Sensibiliser les plus jeunes à l'environnement.

Résultats et perspectives

Préservation de l'environnement et sensibilisation afin éviter les déchets sur les plages.

Partenaires

CCAS Plaine des Palmistes et subventions de la parts de la CAF ainsi que les fonds propres de la structure.

Clés de réussite

Le projet visera à sensibiliser au mieux les habitants pour donner l'exemple et envisager un meilleur environnement.

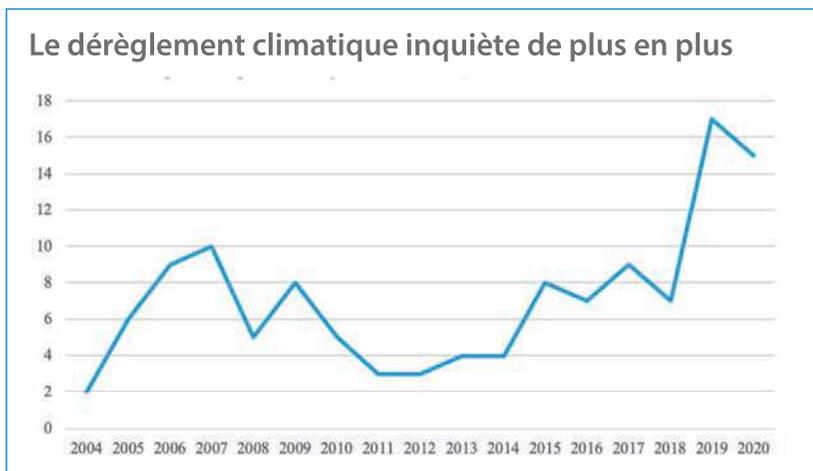
Contact

Fédération Familles Rurales de la Réunion
97430 Le Tampon
Tél. 06 93 41 73 32
Courriel : rene-claude.dijoux@famillesrurales.org



Participation citoyenne : Impliquer les citoyens dans la transition

Différentes dispositions légales permettent à chacun de prendre part aux décisions qui risquent d'avoir un impact environnemental problématique. L'occasion d'augmenter les compétences de chaque citoyen sur les sujets de la transition écologique.



Source : Baromètre 2021 Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN)

Il n'y aura pas de miracles : sans une implication forte des citoyens dans de nouvelles politiques en faveur de la transition écologique, les actions les plus vertueuses pour réduire notre empreinte carbone seront vouées à l'échec. La prise de conscience de la nécessité d'agir varie selon les personnes et il n'y a pas de relation simple entre « être informé » des effets négatifs du réchauffement climatique, « se sentir plus concerné » et « être impliqué », voire changer ses comportements pour y remédier.

Comme le rappelle le Conseil économique social et environnemental (Cese)*, « la justice climatique impose de donner aux populations et aux territoires les plus vulnérables aux changements climatiques les moyens de s'y adapter, avant de leur deman-

der de contribuer à l'effort d'atténuation. Les politiques climatiques doivent être menées dans un esprit de justice et d'anticipation collective, être co-construites avec les citoyens ». Comment ? En prenant connaissance des outils légaux qui permettent aux individus de participer aux décisions concernant ce sujet, et en engageant des actions avec les habitants.

Faire connaître le droit du public à participer aux décisions

Bien que constitutionnel, le droit de chaque individu à participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement est méconnu à la fois par le public lui-même et par les décideurs public et privé.

L'ordonnance du 3 août 2016 inscrit pourtant dans le code de l'environnement la participation à l'élaboration des décisions en vue de : « 1° améliorer la qualité de la décision publique et de contribuer à sa légitimité démocratique ; 2° assurer la préservation d'un environnement sain pour les générations actuelles et futures ; 3° sensibiliser et

« Chaque individu bénéficie d'un droit d'accès à l'information »

éduquer le public à la protection de l'environnement ; améliorer et diversifier l'information environnementale. »

Qu'il y ait dans nos régions des projets de parcs éolien, d'aménagements routiers ou autoroutiers, portuaires, d'équipements industriels, culturels ou sportifs, chacun a un droit

d'accès à l'information sur ces projets, et le droit de participer au processus décisionnel à travers l'échange délibératif avec le ou les décideurs !

La Commission nationale du débat public (CNDP) est l'autorité administrative indépendante créée en 1995, chargée d'accompagner et de faire respecter ces procédures de démocratie participative prévues par la loi. Elle peut être sollicitée par les citoyens, associations et élus. Elle suit entre 160 et 180 procédures participatives chaque année, qui vont de petits projets comme un projet d'écrêteur de crues, à de très gros dossier comme celui de l'enfouissement des déchets nucléaires.

A noter cependant que l'entrée en vigueur en 2021 de la loi dite ASAP portant sur l'accélération et la simplification de l'action publique, permet à des projets à fort impact environnemental d'être décidés sans obligation d'en informer les citoyens et d'en débattre.



Source : citizenlab.

Au niveau local, différents partenariats peuvent être engagés, que ce soit avec les élus locaux directement ou avec des associations comme l'Association des maires ruraux de France (AMRF) ou l'association des maires de France (AMF). Il est toujours utile de se présenter, en tant qu'individu ou comme représentant de nos associations, dans les instances où nous pouvons être sollicités. Nous pouvons aussi parfois participer à des projets collectifs regroupant des acteurs pluridisciplinaires, comme c'est le cas avec le collège des transitions écologiques et sociétales, dans les pays de la Loire.

Engager des actions

La réussite des objectifs nationaux déclinés dans la feuille de route Agenda 2030 repose sur l'engagement des acteurs territoriaux (associations, collectivités locales,

entreprises, syndicats, citoyens...) qui peuvent identifier, chacun à leur niveau, des défis et des transformations à engager pour l'atteinte des cibles des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). A leur niveau, toutes les associations peuvent se renseigner puis mettre à contribution les habitants de la commune. Cette mobilisation des citoyens peut prendre trois dimensions : la consultation, qui les invitent à donner leur avis ; la concertation qui instaure un dialogue, suivi d'une prise en compte de propositions ; la co-construction qui les implique dans la ou les décisions.

Ainsi engagée, cette dynamique collective permet de créer du lien social et de faire monter en compétences les citoyens sur tous les sujets de la transition énergétique et écologique.

Toute action visant à former les citoyens à prendre la parole, à s'engager dans une association, à représenter et défendre des intérêts communs, est en tout cas essentielle pour favoriser la représentation des habitants des territoires, et les impliquer dans le processus de la transition écologique.

** Rapport du Cese : Favoriser l'engagement civique et la participation citoyenne au service du développement durable*

Territoires et cadre de vie : Aménager le territoire sans oublier les plus fragiles

La transition écologique a des effets majeurs sur notre vie quotidienne : l'habitat, le travail, les mobilités, l'alimentation. L'enjeu est de passer à une économie sobre et circulaire tout en privilégiant le vivre ensemble...

L'aménagement durable vise à créer des cadres de vie harmonieux en prenant en compte les besoins et les aspirations de tous les habitants, tout en préservant les ressources et espaces naturels et en limitant les émissions de gaz à effet de serre. Pour parvenir à cet équilibre, il est nécessaire de repenser l'espace public, l'habitat et les modes de travail, la mobilité et les liens entre territoires à la lumière des événements sociaux, sanitaires et climatiques récents et à venir : en planifiant et aménageant un territoire capable de s'adapter aux impacts de crises et évolutions qu'elles soient de courte ou longue durée. Le défi est donc de réussir la transition sans nuire aux personnes, notamment aux plus fragiles.

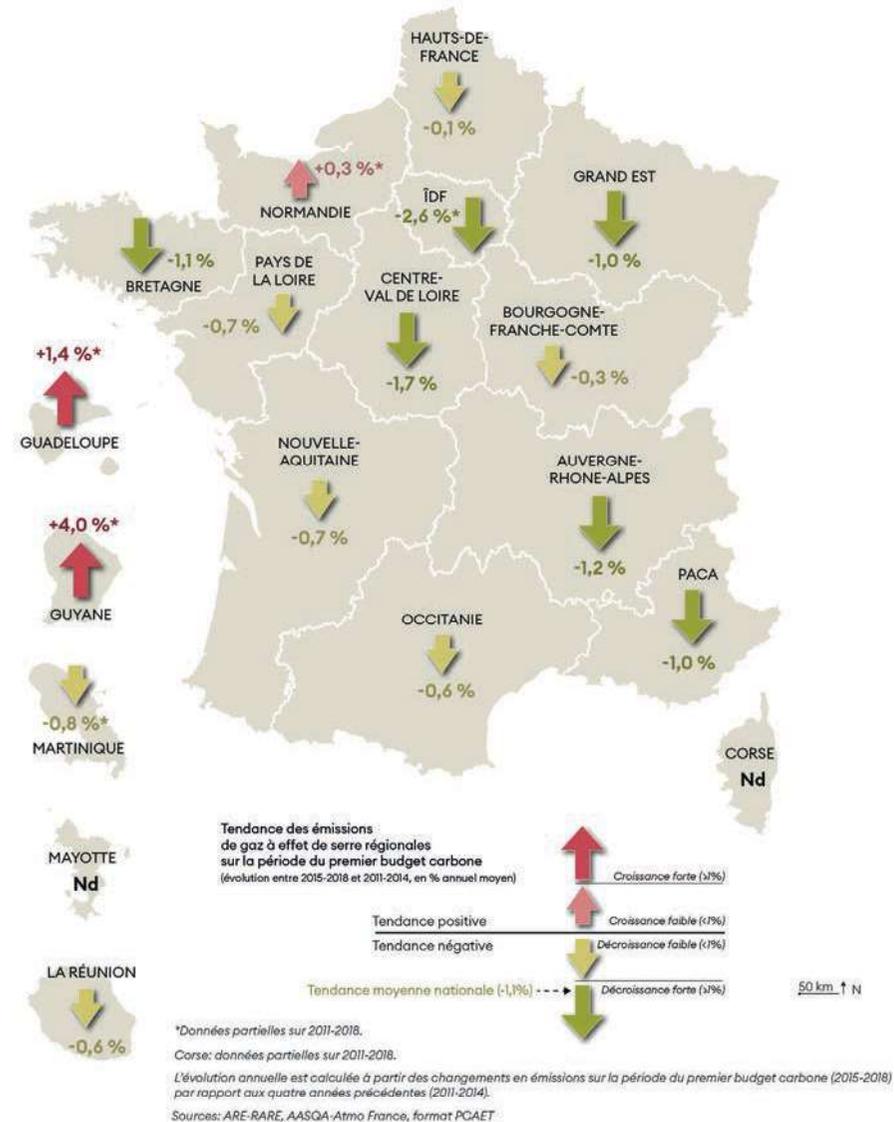
« Economie circulaire » et « vivre ensemble » se trouvent ainsi au cœur de la transition pour les territoires.

Adopter les principes de l'économie circulaire

Comme le souligne l'Ademe dans ses recommandations pour agir sur la transition, il est indispensable d'adopter les principes de l'économie circulaire qui consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets.

Il faudra pour cela adapter et faire évoluer les usages (réduction des besoins), accompagner les changements de comportements, mutualiser les services, limiter l'utilisation et la consommation des ressources, favoriser les boucles locales de consommation, recourir aux énergies renouvelables locales ... Le champ est vaste, mais chacun dans son domaine peut y réfléchir !

Des émissions en hausse ou en baisse, selon les régions



Source : « Haut conseil pour le climat » 2021

Nos associations créent ou soutiennent déjà, dans cet esprit d'économie circulaire, de nombreuses recycleries et fablab, qui permettent de prolonger la durée de vie de biens matériels, qu'il s'agisse de vêtements, d'électroménager, de matériel informatique. Continuons dans cette voie !

Favoriser le vivre ensemble, la solidarité, l'inclusion

La transition écologique entraîne des changements importants dans le quotidien des personnes, notamment en termes d'emplois, d'habitats, et de mobilité.

Pour l'emploi, de nombreux scénarios existent, qui envisagent des pertes dans certains secteurs (l'automobile à moteur thermique ou l'aéronautique), compensés par des gains dans d'autres secteurs liés par exemple à la rénovation des bâtiments, à la production de nouvelles énergies, à la mise en place de nouvelles mobilités. Anticiper une reconversion des salarié-es des secteurs fragilisés par des politiques climatiques à l'échelle territoriale et individuelle est donc indispensable.

Dans le domaine de l'aménagement des territoires et des habitats, la transition est aussi compliquée à mener. Il faut à la fois identifier et utiliser les gisements fonciers mobilisables dans les espaces déjà artificialisés, plutôt que dans les espaces naturels ; Privilégier la réhabilitation, la rénovation, plutôt que la construction neuve. Mais aussi, par exemple, dans le cadre de l'aménagement de quartiers urbains ou semi

urbains, prendre en compte la mixité sociale et intergénérationnelle, en proposant des logements abordables, ainsi que des formes et des montages alternatifs : bail réel solidaire (BRS), habitats participatifs, etc.

Enfin, pour une transition écologique juste et solidaire, il faut aussi penser en termes de

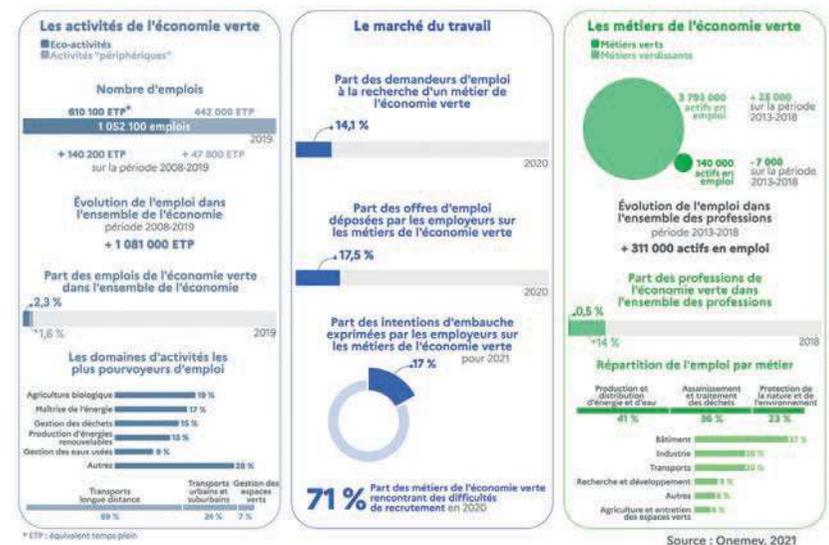
mobilité inclusive, tournée vers les territoires les moins denses.

Agir pour le climat en valorisant les territoires, tout en veillant aux habitants, même les plus fragiles, le défi n'est pas simple à relever, mais il vaut la peine qu'on s'y attelle !

Enfin, pour une transition écologique juste et solidaire, il faut aussi penser en termes de mobilité inclusive, tournée vers les territoires les moins denses.

Pour répondre à ces différents défis, les associations de notre mouvement ont donc créé ou/et participé à la création de nombreux tiers-lieux, qui facilitent le télétravail

Economie verte et emplois



Source : Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte - 2022

« Prendre en compte la mixité sociale et intergénérationnelle »

tout en favorisant le lien social et l'inclusion, et en redynamisant certaines régions. Nous mettons également en place dans différents territoires des bus itinérants, qui permettent d'apporter des services, administratifs mais aussi culturels parfois, à des publics éloignés des centres ville ; Enfin nous pouvons combiner des actions écologiques et solidaires, par exemple en équipant de véhicules électriques des services d'aide à domicile, ou en choisissant des procédés d'éco constructions pour certains bâtiments comme des crèches que nous gérons directement.

Agir pour le climat en valorisant les territoires, tout en veillant aux habitants, même les plus fragiles, le défi n'est pas simple à relever, mais il vaut la peine qu'on s'y attelle !

Participation citoyenne/Territoires et cadre de vie



Chez Marie-Louise et Victor

Le contexte

Territoire rural. Petite commune entièrement dépourvue de service implanté dans la commune et de lieu de convivialité et de mutualisation, avec un habitat intégré, sans logique de lotissement.

L'enjeu du projet est de mutualiser les biens et les moyens de mobilité, conforter l'organisation des familles qui ont des enfants scolarisés à l'école, permettre aux différentes générations d'avoir un lieu de rencontre.

Le projet

Dans le village rural de Malbrans, un collectif d'habitants a réfléchi à ses pratiques de déplacement, d'alimentation, d'achat, et plus généralement de vie en communauté. Réunis dans l'association Chez Marie-Louise et Victor, autour de valeurs communes de convivialité, solidarité, partage et entraide, ils souhaitent lancer des actions. L'acquisition par la commune d'une ancienne ferme au cœur du village leur offre un lieu fédérateur.

Public cible

Habitants du village et des environs, création d'un vivre ensemble intergénérationnel.

Objectifs

- Aménagement du local de stockage, achat des matériels de prêt et organisation de la mutualisation courant 2023 Plantation du verger à l'automne 2022 et mise en place des ateliers environnementaux à partir du 1er trimestre 2023
- Mise en place du café associatif dans le dernier trimestre 2022 puis mise en place du programme des activités artistiques et culturelles.
- Organisation de la mobilité et des commandes groupées dès l'automne 2022.

Résultats et perspectives

L'un des effets attendus est l'ouverture du food truck à l'ensemble des associations, et à terme, à tout le monde dans le village. Il y a aussi une volonté de valoriser et de développer la mobilité à vélo dans la commune.

Partenaires

Fabrique de Territoire Mel'Faire, commune de Malbrans, conseil régional, entreprises et experts locaux, banques, bibli. CCLL, ancienne ferme.

Clés de réussite

L'un des points forts à mobiliser est très certainement l'énergie bénévole. Elle permet un apport de compétences, mais aussi un lien entre générations.

Contact

Familles Rurales, fédération du Doubs
Maison de la Famille, 12 rue de la Famille - 25000 Besançon
Tél. 03 81 88 76 84
Courriel : fd.doubs@famillesrurales.org



Participation citoyenne/Territoires et cadre de vie



Entretien et replantation dans le Marais Poitevin

Le contexte

L'association de Maillezais gère un embarcadère de promenades en barque dans le Marais Poitevin depuis 1963. Outre l'objectif de proposer aux jeunes de proximité un travail saisonnier de guide dès 16 ans, l'association a toujours souhaité œuvrer à l'entretien du marais en complément de son activité touristique puisqu'il est primordial pour nous depuis toujours d'associer la découverte à la préservation de notre environnement.

Le projet

L'association participe à l'entretien du marais par l'intervention d'un groupe de bénévoles et contribue également à la replantation d'arbres dans le marais en lien avec le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. Le frêne est l'arbre emblématique du Marais, mais il est aujourd'hui atteint d'une maladie qui va provoquer sa disparition. Pour restaurer un paysage bocager dans le marais, il faut donc contribuer à la replantation d'autres espèces.

Public cible

Guides bateliers bénévoles, retraités, population du village dans son ensemble, visiteurs.

Objectifs

Replantation sur la totalité des voies d'eau navigables de Maillezais.

Résultats et perspectives

Limite de l'érosion des berges, diversification des espèces, paysage préservé, participation de tous les propriétaires de terrains agricoles dans le marais, permettre à la population de Maillezais de comprendre les enjeux et la nécessité de cette replantation.

Partenaires

Parc Naturel Régional Marais Poitevin - Collectivités Locales et Syndicats mixtes - Propriétaires terriens.

Clés de réussite

Projet en cours et sans limite de durée.

Contact

Association Familles Rurales de Maillezais
85420 Maillezais
Tél. 02 51 00 79 53
Courriel : famillesruralesmaillezais@orange.fr



Glossaire

Agenda 2030

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

ADEME

Cet acronyme représente l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie. Cet Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (ou EPIC), créé en 1991, a pour mission de mettre en œuvre des politiques publiques liées aux questions de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

CO₂

Le CO₂, ou dioxyde de carbone, est un gaz présent dans l'atmosphère. Il est composé d'un atome de carbone et de deux atomes d'oxygène. Il joue un rôle primordial dans le cycle du carbone sur la planète : l'être vivant transforme l'oxygène en CO₂ tandis que les plantes transforment le CO₂ en oxygène.

Le dioxyde de carbone participe ainsi activement à la respiration des êtres vivants et à la photosynthèse des plantes. Si le CO₂ est un élément crucial participant d'un équilibre naturel, il est très néfaste lorsqu'il est trop abondant dans l'atmosphère. Depuis près de 150 ans, l'activité humaine, que ce soit par la combustion des énergies fossiles ou la déforestation, a entraîné une démultiplication de la présence de ce gaz dans l'atmosphère.

CO₂eq

C'est l'abréviation de 'équivalent CO₂'. C'est la mesure métrique utilisée pour mettre tous les gaz à effet de serre sur la même échelle, sur la base de leur potentiel de réchauffement global.

Contrats de Relance Transition Écologique (CRTE)

Les CRTE ont vocation à accompagner la création et/ou le renforcement de projets de territoires compatibles avec les besoins de cohésion des territoires et de transition écologique. Ils pourront traiter de tous les sujets des politiques publiques des collectivités et de l'Etat, avec une vision stratégique proposée par les territoires.

Destinés à tous les territoires (rural, urbain, ultra marin), les CRTE ont vocation à participer activement à la réussite de France Relance, le plan de relance économique et écologique de la France, à court terme. A plus long terme, ces contrats permettront d'accélérer les dynamiques de transformations à l'œuvre dans tous les territoires dans les six prochaines années. Ainsi, l'ensemble des territoires de la métropole et des outre-mer se sont vu proposer l'élaboration d'un CRTE pour la fin juin 2021.

Diagnostic de performance énergétique (DPE)

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) renseigne sur la performance énergétique et climatique d'un logement ou d'un bâtiment (étiquettes A à G), en évaluant sa consommation d'énergie et son impact en terme d'émissions de gaz à effet de serre. Il s'inscrit dans le cadre de la politique énergétique définie au niveau européen afin de réduire la consommation d'énergie des bâtiments et de limiter les émissions de gaz à effet de serre et sert notamment à identifier les passoires énergétiques : étiquettes F et G du DPE, c'est-à-dire les logements qui consomment le plus d'énergie et/ou émettent le plus de gaz à effet de serre.

Empreinte carbone

Quantité de gaz à effet de serre émise par une activité, qui n'est pas compensée, c'est-à-dire l'impact environnemental d'une personne ou d'un organisme en termes d'émissions de carbone.

Gaz à effet de serre

Les gaz à effet de serre sont les gaz présents dans l'atmosphère qui absorbent le rayonnement infrarouge émis par la surface de la Terre, l'atmosphère et les nuages et à leur tour l'émettent dans l'atmosphère. Cette propriété consistant à « piéger » la chaleur dans l'atmosphère est à l'origine de l'effet de serre, lequel empêche la Terre de se refroidir.

ODD

Les objectifs de développement durable (ODD) désignent un ensemble d'objectifs pris par les différents pays de la planète dans le cadre d'un programme de développement. Il existe au total 17 objectifs mondiaux que les pays se sont engagés à atteindre à l'horizon 2030. Les objectifs de développement durable portent sur des domaines variés, comme l'environnement (protection de la planète), la paix dans le monde (édification d'un monde plus pacifique), la lutte contre la pauvreté, la sécurité, la dignité des populations, la protection des populations les plus vulnérables, etc.

Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.).

RSE/ RSO

La RSO est la traduction opérationnelle des principes du développement durable dans les entreprises ou organisations. C'est la déclinaison volontaire d'actions sociales, sociétales et environnementales au sein des différentes activités de l'entreprise. Cela permet de mettre dans un premier temps en évidence les nombreuses actions que l'entreprise ou organisation mène déjà « On le faisait déjà mais on ne savait pas que ça relevait de la RSE ».

SRADDET

Les schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) sont des schémas régionaux de planification qui fixe les orientations en matière d'équilibre du territoire, de transports, de climat, de biodiversité ou encore de déchets à moyen (2025/2030) et long terme (2050).

La démarche TACCT : dédiée aux collectivités, elle permet de bâtir une politique d'adaptation au changement climatique, de A à Z sur son territoire, du diagnostic de vulnérabilité jusqu'au suivi des mesures et l'évaluation. TACCT s'adapte à tous les contextes des collectivités : taille, situation géographique, activités économiques, etc. Créée par l'ADEME.

Le programme Territoire engagé transition écologique propose aux communes et EPCI un accompagnement complet sur les démarches de transition écologique, dont l'adaptation au changement climatique. Créé par l'ADEME.

Rédacteur en chef : Niki Vouzas - Fédération nationale Familles Rurales
Direction de la Communication/RSO/ Développement Durable

Rédacteurs : Marina Julienne, Anaïs Guhur

Contributeurs : Porteurs de projet Familles Rurales,
Sophie Bourdon - Fédération départementale Familles Rurales Indre et Loire

Création graphique : Françoise Barbier

Edition Octobre 2023